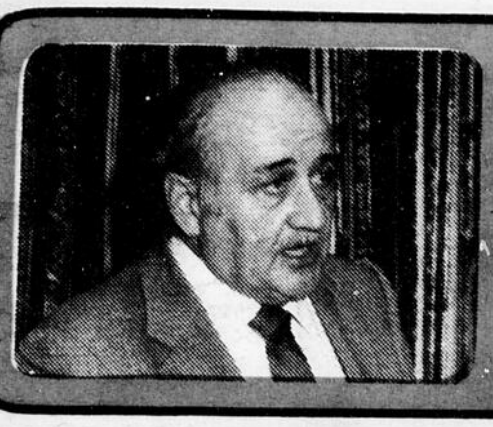


Action de $1,150,000 contre Guy Tardif

Saint-Hilaire à l'offensive

•page A-3

progrès
écho

HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢
78e année no 46 Rimouski 2 déc. 1981
3 cahiers - 68 pages Guide TV inclus

Le meilleur athlète au Québec

BRAVO Pierre!



•pages D-1, A-6



Circuit Labatt Légère

Genois sans peine

•pages D-2,3



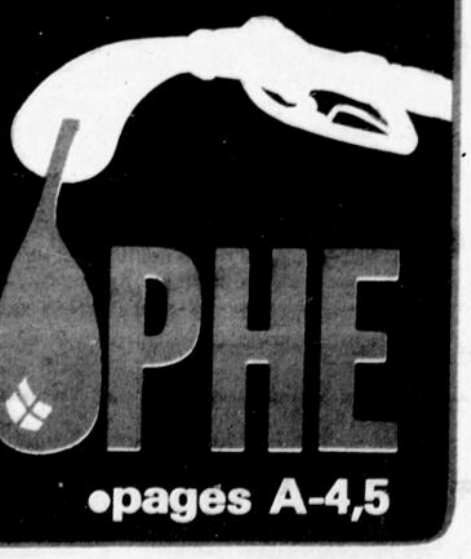
Exclusif

Mgr Ouellet en Chine

•page A-19

Hausse du coût de l'essence

Les effets frisent la CATA$TROPHE



•pages A-4,5

la Baie offre en exclusivité Beaumark
LES ÉLECTROMÉNAGERS DES ANNÉES 80



La colère gronde...

Les camionneurs en vrac du comté de Rimouski s'étaient donnés rendez-vous devant le garage municipal de la ville de Rimouski le 24 novembre dernier, pour manifester aux autorités responsables leur mécontentement dans la façon dont s'effectue le transport du sel aux entrepôts de cette municipalité.

En effet c'est à un entrepreneur de Matane, M. Wilfrid Turcotte, que revient la responsabilité d'approvisionner en sel la ville de Rimouski pour la saison hivernale.

Rejoint au téléphone, M. Claude Sirois directeur général de la ville de Rimouski, nous confiait que la colère des camionneurs reposait sur un malentendu. Chaque année, la municipalité procède à des soumissions pour l'achat de sel. La Société Canadienne de Sel étant le plus bas soumissionnaire elle s'est vu octroyer le contrat pour l'hiver 1981-82. Par la suite cette compagnie, qui opère à partir de Montréal, expédie le sel par bateau jusqu'au port de Matane où il est déchargé puis livré à ses clients,

Ainsi pour des raisons d'ordre économique et de service, la SCS confiait à la compagnie Wilcotte de Matane le soin d'acheminer le sel en vrac à bon port.

Il demeure cependant, qu'il reviendra aux camionneurs artisans de la région de Rimouski de payer les frais de cette "saine gestion".

Eric LeBel

Couper son sapin de Noël: un plaisir... règlementé!

Avec les premiers jours de décembre arrive la période de décorer les intérieurs ou extérieurs de maisons avec le traditionnel sapin de Noël.

Il est bon de savoir que le ministère de l'Energie et des Ressources doit faire observer une loi sur la protection des arbres. Celui qui coupe, détruit ou endommage totalement ou partiellement un arbre, arbrisseau ou arbust e, sans avoir obtenu une autorisation du ministère ou le consentement du propriétaire doit payer, en plus des dommages réels, un montant n'excédant pas $25 pour chaque arbre détruit ou endommagé.

Il peut ainsi être exigé à celui qui coupe son sapin de Noël sans l'autorisation du propriétaire, à celui qui coupe plusieurs sapins avant de fixer son choix, à celui qui détériore des arbres au cours de sa cueillette, un maximum de $25 pour chaque arbre ou arbrisseau endommagé en plus des dommages réels.

Cette loi s'applique tant en forêt privé qu'en forêt publique, puisque le ministère n'émet pas de permis de coupe de sapins de Noël à des individus.

Voilà donc quelques informations qui vous seront utiles...pour respecter la loi et l'environnement. Votre plaisir de couper vous-même votre arbre de Noël pourra-it être diminué si vous oubliez vos devoirs envers la collectivité. Une simple permission à demander et le tour est joué...

René Alary

La Ville de Rimouski rend hommage à tous ses aînés!

La Ville de Rimouski accueillait, lors d'une soirée qui avait lieu à l'Hôtel de Ville de Rimouski le 24 novembre dernier, l'ensemble de son personnel et plus particulièrement 23 employés comptant 25 ans et plus de service.

A cette occasion, les membres de la direction et les conseillers leur rendaient hommage d'une façon toute spéciale en remettant à chacun des 13 employés encore actifs, un certificat et une montre en or gravée à leur nom et aux 10 employés bénéficiant d'une retraite bien méritée un certificat attestant qu'ils sont maintenant membres à vie du "Club 25 ans".

C'est la première fois que les autorités de la ville de Rimouski honorent de la sorte ceux qui ont donné une part importante de leur vie au service de la communauté.

Cette cérémonie qui se répétera à tous les ans, contribuera selon le directeur du personnel M. André L'Espérance, à alimenter les bonnes relations entre patrons et employés.

M. Odilon Saint-Laurent, qui soulignons-le est l'actuel surintendant aux travaux publics, devient le doyen du "Club 25 ans" avec ses 42 années d'ancienneté. Président du syndicat et président de la défunte CTCC pendant de nombreuses années, M. Saint-Laurent nous a raconté avec verve et humour les débuts de ce qui allait devenir la "Cité de Rimouski".

Une soirée en somme où la bonne humeur était de rigueur et où chacun en a profité pour échanger de bons souvenirs.

Eric LeBel



La Ville de Rimouski présente les membres du nouveau "Club 25 ans".

Lundi dernier

Journée d'étude des médecins omnipraticiens sur la loi 27

L'Association régionale des Omnipatriciens du Bas-Saint-Laurent emboîtait le pas au mouvement provincial et tenait une journée d'étude à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski, le 30 novembre dernier. Plus de 80 médecins sur une possibilité de 135 ont participé aux discussions en atelier, les autres étant affectés en partie au maintien des services essentiels dans leurs hôpitaux respectifs.

Quoique en accord avec les objectifs que semblent poursuivre le projet de loi 27, les médecins dénoncent par la voix de leur fédération, les moyens proposés par le législateur pour y accéder.

Selon la fédération, le gouvernement cherche au nom de la santé publique, à déstabiliser le syndicalisme professionnel et médical en portant atteinte aux droits fondamentaux de représentation et de négociation, substituant la législation à la négociation.

L'accessibilité de tous aux soins de santé, la répartition adéquate des effectifs médicaux sur tout le territoire du Québec, l'implication du médecin au niveau de la gestion de la médecine et les mécanismes de contrôle des coûts inhérents à la dispensation de services de santé, autant d'objectifs que poursuit le projet de loi et que la Fédération endosse. Mais au niveau des moyens qu'il propose, le projet de loi 27 apparaît comme une mesure législative outrancière.



M. Georges-Henri Gagnon, président de l'Association régionale des omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent et vice-président national de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Selon le président de l'Association régionale du Bas-Saint-Laurent et vice président national, M. Georges-Henri Gagnon, le gouvernement du Québec par le biais de la loi 27, brime tous les droits du "syndicat" à la négociation. Il veut légiférer d'abord et négocier ensuite.

Interrogé sur les prochains moyens de pression envisagés par la Fédération, M. Gagnon a confirmé la participation de délégués des exécutifs élargis à la commission parlementaire qui se tiendra à Québec le 8 décembre prochain. Et, même si la formule semble lointaine pour l'instant, on n'écarte pas la possibilité d'un débrayage illimité.

Quoi qu'il en soit,il est à espérer que la population n'ait pas encore une fois à faire les frais de cette nouvelle crise dans les services de santé.

Eric LeBel

La jetée est inaugurée!

M. Pierre de Bané, député de Matapédia-Matane et ministre de l'Expansion Economique Régionale (MEER), procédait samedi dernier, en compagnie de Mme. Eva Côté, député de Rimouski, à l'inauguration officielle des travaux de construction d'un nouveau port à Rimouski-Est.

La réalisation de ce futur port à vocations multiple a été conçu grâce à un transfert de 10 millions de dollars du ministère de l'Expansion économique régionale au ministère des Pêches et des Océans, région du Québec.

La phase 1 du projet qui constitue en la construction d'un brise-lames devant fournir un havre de refuge aux pêcheurs, devrait se terminer en mars prochain. Quant à la seconde phase du projet, qui consiste au dragage du bassin devant assurer une profondeur adéquate à l'accostage des bateaux et à l'aménagement des quais, le ministre de Bané demeure évasif. En effet, la direction régionale du ministère des Travaux publics effectue présentement une étude d'impact du dragage et remettra son rapport au ministère des Pêches et Océan, en février 81.

Sous réserve des résultats de l'étude, M. de Bané croit que le "bassin"viendra, même s'il devait, disait-il, faire des pressions personnelles auprès du ministère des Pêches et Ocean. A savoir quand commenceront et se termineront les travaux de la phase 2, le ministre n'a donné aucune date précise mais à laissé entendre que le tout devrait être fin prêt pour la grande course de voiliers Québec-Saint-Malo, qui on le sait fera escale à Rimouski en 1984.

Eric LeBel



Le député-ministre de Matapédia-Matane, M. Pierre de Bané, en compagnie de la député de Rimouski à la Chambre des Communes, Mme. Eva Côté.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - VERRES DE CONTACT
COR Clinique d'Optométrie de Rimouski
OPTOMÉTRISTES
Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr Denyse Beaudry, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D. Tél: 723-9283
Dr Pierre Rioux, O.D. 723-9284
Galeries La Grande Place Rimouski.

Enquête sur l'administration municipale

Claude Saint-Hilaire demande à nouveau que la plus élémentaire justice domine

L'ancien maire de Rimouski, M. Claude Saint-Hilaire a rencontré la presse rimouskoise vendredi dernier afin de faire le point sur la situation actuelle concernant les procédures en cours face à l'enquête municipale dont son administration est directement touchée.

Rappelant qu'il n'est pas contre la tenue d'une telle enquête, il réclame une fois de plus que ses droits les plus élémentaires soient respectés. "L'enquête doit se faire selon certaines règles qui nous apparaissent comme la plus élémentaire justice" a-t-il dit.

M. Saint-Hilaire a profité de cette rencontre pour faire la lumière sur une enquête menée par la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec contre sa personne un fait non connu de la population jusqu'à ce moment. "Cette enquête a été à la limite des possiblités que des personnes humaines peuvent endurer. Il y a eu des perquisitions à ma résidence. On a fouillé l'intérieur de fond en comble. Pas un garde-robe n'a pas été inspecté. Tous les cadres ont été déplacés pour vérifier s'il n'y aurait pas des cachettes. Tous les documents de mes compagnies ont été saisis. Ces enquêteurs se sont retrouvés chez mes avocats, dans les banques pour vérifier mes comptes personnels et ceux de mes compagnies. Ils ont même poussé l'audace de vérifier les comptes de banque d'employés municipaux" a expliqué M. Saint-Hilaire.

Ce dernier a insisté sur le fait que son administration n'avait rien à cacher. "Nous avons administré la ville au meilleur de notre connaissance. Nous avons travaillé pour cette ville comme peut-être aucun conseil précédent n'a travaillé. Mais, nous avons le droit de réclamer certaines choses: d'abord connaître ce sur quoi on nous accuse, avoir le droit d'amener nos propres témoins et que nous puissions contre-interroger. A partir seulement de ces conditions, l'enquête aura lieu. En dehors de cela, toutes procédures possibles et impossibles vont être intentées. Nos droits les plus élémentaires à la justice seront respectés" a répété l'ancien maire.

Il poursuit en affirmant que des pressions devaient être faites auprès du ministre de la Justice du Québec pour que les rapports de cette enquête soient connus. S'ils prétendent qu'ils peuvent porter des accusations sur l'enquête, nous allons nous défendre. La population a le droit de savoir. Notre intégrité, comme citoyen est mise en doute. Justice doit être rendue et là dessus, je n'ai aucune crainte" a-t-il poursuivi.

Des télégrammes et lettres seront envoyés à tous les corps intermédiaires de la ville de Rimouski afin de leur demander de faire toutes les pressions pour que le ministère rende public le rapport de l'enquête des crimes économiques. A partir de ce moment, il y aura des éclaircissements pour une population qui ne sait pas qui croire aujourd'hui. "Les enquêteurs de la Sûreté avaient en main le fameux document de 160 pages que le ministre Tardif avait toujours refusé de nous montrer une copie. L'enquête a été faite selon les mêmes dénonciations que la demande pour l'enquête sur l'administration municipale" a-t-il dit.

M. Saint-Hilaire s'est élevé contre les coûts de ces enquêtes. "Depuis trois ans que deux policiers de la Sûreté du Québec voyagent à travers le Québec. Un local a été loué à Rimouski pour l'enquête municipale. Dès la semaine prochaine, il y aura des comptables qui vont se mettre à l'ouvrage. Nous allons les trouver les coûts même s'il faut poser des questions à l'Assemblée Nationale" a poursuivi M. Saint-Hilaire.

Concernant les procédures encore en suspens, il en reste deux: celle en demande de disqualification de Paul Bégin et le jugement du Juge Laflamme présentement en appel. A cela, s'ajoute depuis vendredi l'action en nullité et dommages déposé par les avocats de M. Saint-Hilaire contre la personne de M. Guy Tardif, ancien ministre des Affaires Municipales.

Mais le message qu'a voulu laisser Claude Saint-Hilaire à la population de Rimouski est clair: faire les pressions nécessaires pour que le ministère de la Justice rende public le rapport sur l'enquête des crimes économiques dont a été victime M. Saint-Hilaire. Il semble que ce dernier ait beaucoup de choses à révéler...et ce sera fait lorsque la partie "accusée" aura eu gain de cause dans sa demande de présenter des témoins et de pouvoir interroger.

Deux enquêtes parallèlles sont présentement en suspens et un peu de lumière ne nuirait certes pas à y voir clair.

René Alary

Autre procédure intentée par M. Saint-Hilaire

Poursuite de $1 150 000 contre Guy Tardif

L'enquête sur l'administration municipale de Rimouski au cours des année 1971 à 1978 a été perturbée par une autre procédure vendredi dernier quand les avocats de M. Saint-Hilaire, personne étroitement liée à cette enquête, ont déposé une action en nullité et une action en dommages au montant de $1 150 000 contre M. Guy Tardif, ancien ministre des Affaires Municipales du Québec.

Cette nouvelle procédure fait suite au premier jugement rendu par la cour d'appel et la cour suprême qui disait qu'étant donné on ne savait pas ce sur quoi les enquêteurs voulaient enquêter, on ne pouvait pas présumer d'avance que l'enquête allait porter sur l'adminstration du conseil que dirigeait M. Saint-Hilaire.

La poursuite de $1 150 000 se divise de cette façon: $500 000 pour atteinte à la réputation, $50 000 pour atteinte à la santé et la tranquilité, $100 000 pourdéboursés de toutes sortes encourus par suite des gestes malicieux et illégaux posés par M. Tardif et des conséquences qu'ils ont entrainées, $500 000 pour dommages exemplaires tel que prévu par l'article 49 de la Charte des Droits et Libertés de la personne.

Les actions demandent de déclarer irrégulier, illégal, nul, ultra virès et sans effet le décret portant le numéro 1998-79 et adopté par le conseil exécutif de la province le 11 juillet 1979. Ce décret demande la tenue d'une enquête sur l'administration municipale de Rimouski entre 1971 et 1978.

Egalement, on demande de déclarer nulle la nomination par Me Jean-Charles Lafont des enquêteurs ou commissaires Paul Bégin et Gervais Labrecque; déclarer irréguliers et sans valeur les avis et subpoenas publiés par la Commission sous la signature de son secrétaire. La poursuite condamne également le défenseur Guy Tardif à payer au demandeur (Saint-Hilaire) une somme de $1 150 000 avec intérêts et réserve tout autres recours aux autres demandeurs (les 7 échevins qui assistaient le maire Saint-Hilaire).

La demande est aussi faite au tribunal d'ordonner au Gouvernement du Québec d'indiquer précisément, par décret, les objets de l'enquête à être tenue par la Commission Municipale du Québec relativement à l'administration de la ville de Rimouski pendant la période s'étendant de janvier 1971 à décembre 1978. Finalement, rendre toute autre ordonnance propre à faire cesser l'atteinte illicite aux droits des demandeurs et à assurer la réparation des préjudices moraux et matériels qui en résultent.

L'action comme l'ex-ministre Tardif découle d'une déclaration faite par ce dernier à l'automne de 1978 devant la Jeune Chambre de Commerce de Rimouski. Selon le document déposé par les demandeurs vendredi, on indique que le décret 1978-79 n'a été motivé que par le désir de M. Tardif de faire découvrir quelque motif pouvant justifier des propos qu'il avait tenus à l'automne 1978 selon lesquels il avait reçu un volumineux rapport sur l'administration de la Cité de Rimouski et que, si ce rapport contenait la vérité, la situation était grave à Rimouski. Les demandeurs demandent que ce décret soit ultra virès.

Cette déclaration de M. Tardif et ses actions subséquentes dans cette demande d'enquête ont amené cette action déposée par M. Saint-Hilaire vendredi dernier. Et ce dernier désire en plus réclamer la réparation des préjudices qu'il a subis dans cette affaire.

René Alary



(Le Progrès-Echo, René Alary)

M. Claude Saint-Hilaire vient d'intenter une action en dommages pour une somme de $1 150 000 contre l'ancien ministre des Affaires Municipales, M. Guy Tardif. En conférence de presse vendredi dernier à Rimouski, il a révélé plusieurs éléments d'une enquête des crimes économiques dont il a été victime



723 2242
Ambulance
de Rimouski
Carol Gosselin prop. ENR.



Nous entretenons ce que nous vendons

Venez choisir vos électroménagers Kenmore

Sears
140 ST-BARNABÉ RIMOUSKI

Service Téléphonique 24 heures
à Rimouski Sears peut prendre votre commande à toute heure du jour ou de la nuit téléphonez
724-7111



Le prix de l'essence augmente mais le taximètre reste au beau fixe!.

Que fera le taxi?

La récente hausse du prix de l'essence touche tout le monde c'est un fait: mais pour les propriétaires de taxi, cette augmentation prend des proportions inquiétantes voir même dramatiques!

Un "chauffeur" de taxi parcourt entre 60 et 100 kilomètres par jour. Considérant le poids et la grosseur de la voiture, il lui en coûtera de $3.00 à $6.00 de plus par plein d'essence c'est à dire de $12.00 à $20.00 de plus par semaine.

Un fait à noter, la Commission de Transport du Québec vient tout juste de leur accorder une majoration de tarif (la première en cinq ans) de 10cents au départ et de 10 cents le kilomètre supplémentaire; compte tenu de la situation qui prévaut actuellement, cette majoration devient par le fait-même inopérante.

Ainsi, un "chauffeur" pour qui le taxi s'avère son seul gagne-pain devra ou bien se trouver un deuxième emploi pour combler cette baisse de salaire d'environ $20.00 par semaine, ou bien se résoudre à vendre. Mais à qui? Un propriétaire de taxi nous disait, désespéré: "même si je décidais de donner ma licence, personne n'en voudrait; on roule à perte!".

Et comme si ça ne suffisait pas, le gouvernement fédéral cette fois décrétait pour lundi dernier, une augmentation de .7 centsle litre.

A quand les carburateurs à eau de mer?

Eric LeBel

A la Sûreté du Québec

On roule près de 450,000 kilomètres mensuellement

A la Sûreté du Québec, il va sans dire que la hausse du litre d'essence de plus de $0.06 apporte des conséquences comme partout ailleurs dans la société.

Ainsi, de source bien informée, il en coûtera quelques $3,000. à $4,000. mensuellement pour faire le plein d'essence de la flotte de 115 véhicules de la Sûreté du Québec, dans tout le District du Bas Saint-Laurent, soit de Saint-Simon jusqu'aux frontières de la Gaspésie et les Iles de la Madeleine.

On estime que les véhicules roulent quelques 450,000 kilomètres par mois, ce qui signifie un millage de plus de 5.4 millions de kilomètres pour un an. Ces chiffres peuvent donc représenter une moyenne de près de 45,000 kilomètres en moyenne, par véhicule.

Toutefois, cette augmentation du coût du litre d'essence est loin de tout remettre en question à la Sûreté du Québec car il semble bien que déjà, le kilomètrage effectué par les policiers est très bien suivi au jour le jour et qu'à ce niveau, les dépenses excessives sont difficiles à réaliser.

Par contre, quelques restrictions ont été proposées pour les mois de janvier, février et mars, à savoir de réduire le kilomètrage quotidien et mensuel de tous les véhicules.

Il n'est toutefois pas question cependant de diminuer la surveillance, au contraire. Ainsi, on mettra de plus en plus l'accent sur la patrouille statique, sur de la surveillance avec un véhicule stationné à un endroit bien déterminé.

N'ayez crainte, les chauffards auront encore une attention toute spéciale.

Jean-Claude Leclerc.

Hausse du carburant

Dépenses supplémentaires de $60,000 pour Rimouski

A la Ville de Rimouski comme dans toutes les villes du Québec, on a appris avec un brin de mécontentement la hausse proposée et obligatoire du prix de l'essence.

En effet, selon Monsieur Claude Sirois, directeur général à la Ville, cette dernière devra débourses un $60,000 additionnel pour la gazoline et l'huile diésel. Le coût d'opération de la flotte de véhicules et de pavage des rues (le bitume) sont les deux "items' o'u sont investis ces argents. De plus, M. Sirois nous a affirmé que la Ville de Rimouski devait débouser à chaque année une somme rondelette de plus de $400,000 pour ses véhicules.

Il sera très intéressant de voir les incidences de cette augmentation "surprise" sur le prochain budget de la ville qui sera connu très bientôt.

A.L.

Le prix de l'essence

Le citoyen n'a pas le choix il devra ouvrir son porte-feuille

L'essence...une denrée assez rare qui commence à coûter un prix d'or! Et oui, il faut bien se rendre à l'évidence, le gouvernement du Québec qui ne voulait pas toucher l'entreprise s'apprête à les frapper au coeur... Le nerf de la guerre subit des hausses incalculables depuis quelque 18 mois et toujours, comme d'habitude, le monde ordinaire doit sortir dses deniers et payer, payer et payer encore...il n'a pas le choix.

Et que dire de plus sur cet impôt déguisé, camouflé que représente la hausse draconnienne de l'électricité qui selon plusieurs peut attendre 18 pour 100 chez certains contribuables...cela touche encore une fois la P.M.E. Hydro-Québec et Québec-Téléphone ne sont que deux exemples: la hausse du coût du carburant fera en sorte qu'à un certain moment le citoyen paiera encore plus pour son droit intouchable à l'électricité et au service du téléphone.

Et dire que l'Hydro allait, peut-être devenir le fer de lance de l'économie québécoise dans le monde. Mais, il faut bien se rendre à l'évidence, l'Hydro n'a plus la solidité qu'elle avait il y a quelques années.

Chez nous cette hausse fait couler beaucoup de "sueurs froides" dans le porte-feuilles des contribuables. Le pouvoir monétaire des gens pourra-t-il supporter encore longtemps ces hausses folles de la part de l'état...nous en doutons. Pour s'en sortir, le gouvernement Lévesque devrait certainement "geler" les salaires pour les fonctionnaires. Mais comme les économistes le disent bien souvent, ce geste ne serait pas le bienvenu de la part d'un groupe qui avoue bien sincèrement sa préférence pour le gouvernement au pouvoir.

Pour voir d'un peu plus près ce qui se passe réellement dans notre région, nous sommes entrés en contact avec différentes compagnies qui devront faire des pirouettes administratives dans les prochains mois pour "boucler" un budget à la hausse comme tout le reste...

A.L.



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Une partie de la flotte de camions de Québec-Téléphone.

Québec-Téléphone

On y gobe 3 millions de litres d'essence par an

La Compagnie Québec-Téléphone n'échappera pas à la dernière hausse "surprise" du coût de l'essence au Québec. En effet, cette compagnie a un besoin annuel de quelques 3 millions de litres d'essence pour sa flotte évaluée à plus de 600 véhicules. L'an dernier Q.T. a dépensé, en essence, environ 1 million de dollars et pour la prochaine année, on évalue à $250,000 le coût additionnel qu'il faudra payer pour ce "précieux liquide".

Selon un porte-parole du Service des Relations Publiques, la compagnie a fait des efforts pour diminuer le coût de l'essence en passant des 6 aux 4 cylindres pour une bonne partie de sa flotte.

De plus, présentement on expérimente une automobile au gaz propane qui pourrait bien vite remplacer les traditionnel les automobiles au pétrole.

A.L.

Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, O.O.D. L. Rancourt, O.O.D.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 d) du Code civil que la compagnie CERAMIQUE BERGER LTÉE, ayant sa principale place d'affaires au 174, 2e Rue ouest à Rimouski, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futures à la compagnie CERAMIQUE DESROCHERS LTEE par acte date du 18 mai 1981 dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski le 22 mai 1981, sous le numéro 224039.

CÉRAMIQUE DESROCHERS LTÉE

2505, boul. Des Récollets
Case Postale 1896
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5M6
Téléphone: 378-2042

Super Loto 1 million$

Gros lot — Numéro gagnant 748966

100$ — 966
1 000$ — 8966
10 000$ — 48966

lots de 100 000$
561544
616299
980303
996245
016858
non-décomposables

Date 29-11-1981

Les billets gagnants de 1 000$ et 100$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

numéros mobiles

7 3 2 8 3 numéro tiré — 2 façons de gagner 10 000$ — 7 3 2 8 3 / 7 3 2
5 5 4 1 numéro tiré — 3 façons de gagner 1 000$ — 5 5 4 1 / 5 5 4 1 / 5 5 4 1
2 5 9 numéro tiré — 4 façons de gagner 100$ — 2 5 9 / 2 5 9 / 2 5 9 / 2 5 9
1 2 numéro tiré — billets gratuits — 1 2 / 1 2 / 1 2 / 1 2 / 1 2

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

D'autres transformations en vue pour les taxis de la Ville de Rimouski.

Transport Théberge devra de nouveau reviser ses tarifs!

Le transporteur Transport Théberge Ltée de Rimouski est un de ceux qui devra demander une hausse de ses tarifs à la Commission des Transports du Québec pour parer, un tant soit peu à la hausse vertigineuse du prix de l'essence dans la province de Québec.

Pour cette compagnie, la hausse est d'environ 150,000 à 160,000 dollars de plus par année qu'il faudra payer pour faire rouler la flotte de véhicules évaluée à plus de 150 unités. Cette compagnie a déjà fait parvenir une demande de redressement de ses tarifs à la Commission. Selon Monsieur Michel Théberge, la réponse p ourrait venir vers le début de janvier 1982.

A.L.

La taxe du Ministre Jacques Parizeau

Certains détaillants d'essence seront guettés par la faillite

La Fédération des garagistes et détaillants d'essence du Québec, qui représente plus de 1,200 garagistes et détaillants à travers le Québec, dénonçe la double taxe que vient d'imposer aux consommateurs du Québec, le Ministre Jacques Parizeau qui fait ainsi de ces distributeurs, des percepteurs d'impôt direct, écopant souvent des doléances de leurs clients en colère, en plus de collaborer malgré eux, à la sociale-démocratie du bon gouvernement et de son comptable en chef, qui ne réussit plus à balancer sa caisse.

Que les consommateurs se le tiennent pour dit; il n'y a pas une fraction de cent qui revient aux détaillants dans la nouvelle hausse de taxe décrétée par le Ministre des finances. Ces derniers ne font qu'exécuter les ordres du Grand Argentier du Québec.

Mais il y a plus d'une attrape dans ce mini-budget, car il établit un précédent sans précédent dans l'histoire de la fiscalité. En effet, suite à sa déclaration ministérielle, Monsieur Parizeau s'empressait de faire livrer à tous les détaillants, par courrier spécial s'il vous plait, un avis les enjoignant de remettre à son ministère, par anticipation, la taxe rétroactive imposée sur leur inventaire en stock au moment de sa déclaration soit avant le 30 novembre.

Ce qui revient à dire que le détaillant dont les réservoirs ont été approvisionnés la veille, devront effectuer dans certains cas, des déboursés allant jusqu'à la somme de $4,000. avant le 30 novembre, sur des ventes qui s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année dans certains cas, payant ainsi à Monsieur Parizeau, une taxe anticipée.

Quant on sait que la principale faiblesse des petites entreprises, que le gouvernement prétend défendre contre les méchantes multinationales, se situe au niveau de fonds de roulement, il va sans dire que certains détaillants seront acculés à la faillite avant la fin de l'année, suite à l'inconscience d'un tel geste.

Ne bénéficiant d'aucun programme d'aide à la petite entreprise, les distributeurs à la pompe se voient maintenant victime d'un programme "ose" à l'envers, soit "L'Opération siphonnage économique" du Ministère que dirige monsieur Parizeau, que certains garagistes et détaillants qualifient de "faux Père Noël".

Aussi, demandent-ils à ce dernier, de se raviser et échelonner le paiement de la taxe sur leurs inventaires sur la période d'écoulement concurrente.

Ici, à Rimouski et dans le Bas Saint-Laurent, plusieurs pourraient bien être dans l'obligation de fermer leurs portes advenant le maintien de cette taxe. Bien sûr, aux yeux du gouvernement, une fermeture de plus ou une faillite de plus ne dérange sûrement pas mais lorsqu'il s'agit d'un gagne-pain quelconque, c'est assez triste à encaisser comme sort.

Jean-Claude Leclerc.



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Gérard Hallé considère cette hausse comme un coup de matraque.

Pour la Cie d'autobus de Rimouski

C'est un véritable coup de "matraque"

Gérard Hallé

Le secteur qui est le plus touché par la hausse brusque du prix de l'essence (.30 le gallon) est certainement celui du transport en commun. L'exemple des autobus semble le plus frappant. Les hausses pour les véhicules publics de la Communauté Urbaine de Montréal et de celle de Québec devraient être vertigineuses. D'ailleurs, ces deux transporteurs ont déjà demandé à la Commission des Transports du Québec une majoration de leurs tarifs.

Pour la Compagnie d'Autobus de Rimouski, cette hausse représente un véritable "coup de matraque" selon les termes de Monsieur Gérard Hallé, directeur général de cette compagnie. Sans donner de chiffres, M. Hallé affirme que la taxe sur l'essence décrétée il y a quelques semaines représente un véritable désastre pour tout le monde. En plus, cette hausse n'était absolument pas prévue dans le budget de la compagnie et selon les dires du directeur général Hallé, l'association négocie présentement avec le gouvernement Lévesque pour que la dernière taxe soit remise aux transporteurs en commun...mais la réponse tarde à venir!

Pour le vieux routier du transport dans la région, l'avenir est très, très sombre. En plus que la Compagnie ne bénéficie d'aucune subvention, il sera difficile pour elle de faire face à la musique qui semble donner des "notes catastrophiques."

A.L.

Hydro-Québec va se retrouver devant un véritable gouffre!

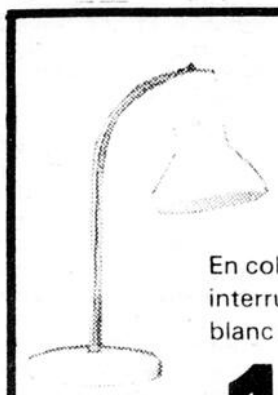
L'Hydro-Québec de notre région (Matapédia) dont le territoire va de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à Gaspé incluant les Iles-de-la-Madeleine se ressentira lourdement de la dernière hausse du litre d'essence. Dans ce cas, les chiffres sont très évocateurs: pour 10 mois, la flotte composée de 375 véhicules a pris plus de 1,281,041 litres d'essence pour un coût de $442,914.34.

Avec la simple règle de trois on peut connaître approximativement le nombre de litres d'essence qu'a besoin la flotte de l'Hydro pour une période de 12 mois: 1,537,249 litres environ. Ce chiffre n'est pas de l'Hydro-Québec mais bien de notre propre calcul, il n'est donc pas officiel. C'est ainsi que ce nombre très important de litres multiplié par .51 sous le litre environ pour l'essence sans plomb donne un prix actuel de $531,497,.30 pour les dépenses en essence pour une période de 12 mois en prix d'aujourd'hui.

C'est certain que Hydro-Québec Matapédia fait face à un véritable "gouffre" budgétaire comme tout le monde d'ailleurs, puisque personne n'avait anticipé cette "hausse soudaine" de la part du Gouvernement Lévesque.

Et dire que le Gouvernement Fédéral s'apprête à taxer, encore une fois, l'essence au mois de janvier...on parle d'une hausse de 4 sous le litre!

A.L.



LAMPE DE BUREAU
Modèle L30 TB

En col de cygne, hauteur 18", interrupteur sur l'abat jour, blanc ou beige.

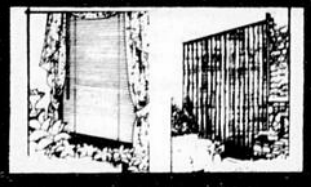
18.95

bellavance inc.

GALERIES LA GRANDE PLACE, RIMOUSKI, (418) 723-7872
192 EST ST-GERMAIN, RIMOUSKI, (418) 723-7877

Il n'y a que le "Foyer du Textile" et son puissant pouvoir d'achat pour pouvoir vous faire profiter de telles aubaines avant Noël!
Un vrai cadeau directement du manufacturier

STORES VERTICAUX OU HORIZONTAUX



Vous choisissez parmi 200 couleurs et styles
Au prix de gros plus 20%
Livraison rapide
Prix en vigueur jusqu'au 7 décembre.

Foyer du textile de rimouski 1974 inc.
25 ST-GERMAIN EST
723-2773
Décor intérieur, résidentiel et commercial

NOMINATION



Mme Louise Desjardins

M. Guy Steben, président de FOYER DU TEXTILE 1974 INC. a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Louise Desjardins, au poste de Décorateur, aménagiste intérieur.

Mme Desjardins, a complété ses études en décoration, aménagement intérieur et possède une expérience dans ce domaine.

Mme Desjardins sera en mesure de vous conseiller avec exactitude sur les choix de papier-peint, de couleur de peinture, de couvre-piancher, d'habillement de fenêtre ou tout autre accessoire qui viendra compléter votre décor.

De plus, Mme Desjardins est spécialiste de réaménagement résidentiel et commercial: bureaux, cliniques, salons de coiffure. Mme Louise Desjardins sera donc en mesure de faire vos plans de réaménagement ou vos plans de résidence nouvelle.

Il est à noter que bientôt paraitra une chronique "COURRIER MULTI-DÉCOR" auquel vous pourrez participer.

Foyer du textile de rimouski 1974 inc.

MATÉRIAUX B G B LTEE

296, rue Léonidas
162-166 rue de l'Evêché ouest Rimouski Tél.: 722-7744 et 723-7622

-DISTRIBUTEUR EN GROS ET EN DÉTAIL
-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
-PORTES ET FENÊTRES
- PEINTURES SICO
- QUINCAILLERIE

éditorial

Bravo Pierre Harvey

Par bonheur, la malchance et les déceptions n'ont pas d'emprise sur le jeune ingénieur rimouskois Pierre Harvey qui a su passer successivement à travers l'injustice et l'injurie du sort pour devenir champion nord-américain de ski nordique. Un tempérament imperturbable qui le sert bien lui a permis de ne pas se décourager après avoir été écarté délibérément de l'équipe olympique canadienne de ski nordique pour les Jeux Olympiques de Lac Placide, U.S.A. Alors qu'on disait de lui qu'il serait le premier athlète de l'Histoire à participer aux Jeux d'Hiver et aux Jeux d'Eté et ce, une même année, il ne fut pas même sélectionné. Par la suite il fut victime du boycottage des Jeux de Moscou par les pays occidentaux où il devait nous représenter au circuit routier de cyclisme, Cela, posément, lui fit prendre la décision, après s'être tout de même classé 25e meilleur au monde lors des précédents Jeux Olympiques de Montréal, de se consacrer dorénavant au ski nordique, uniquement. Ce choix lui a profité, car lors de la dernière course du championnat du monde de cette même discipline, au Yukon l'hiver dernier, il a chauffé à 45 secondes le très fort champion, un russe, auquel il a donné la frousse. Par cette performance, Pierre est passé d'illustre inconnu à célébrité mondiale.

Couronner Pierre Harvey l'athlète par excellence de l'année au Québec en 1981, allait de soi, après qu'il eut conquis successivement, comme premier skieur québécois, le championnat canadien puis le championnat d'Amérique du Nord, pour, ensuite se donner une renommée universelle en montant dans le groupe sélect des cinq meilleurs skieurs nordiques au monde et ce, dans un temps record de deux saisons.

Jamais les citoyens de notre ville ne furent plus fiers de l'un des leurs. Pierre, tu nous fais grand honneur et ta Ville va continuer à te supporter.

Inspiration pour notre jeunesse, ce jeune homme sage, intelligent et humble à la fois, nous a fait beaucoup espérer de la génération montante de laquelle on a dit, sans fondement, qu'elle n'avait pas de caractère.

La détermination de Pierre Harvey, tout autant que son talent exceptionnel, l'avaient destiné aux plus hauts sommets du sport amateur qu'il a déjà atteints. Nous allons le suivre dans ces nouvelles étapes qui peuvent, aussi bien, faire de lui le premier champion du monde nord-américain face aux européens que l'on disait forts pour nous.

Par ce temps difficile, celui à travers lequel notre jeunesse essaie de se faire un chemin, dans une société qui lui est souvent hostile, il est réconfortant de jeter nos regards vers un athlète pur dont l'idéal est sans défaillance.

Pierre Harvey, si, comme tu le dis souvent, tu es content de nous, sache que nous sommes fous de toi, car tu demeures l'idole sportive de toutes les générations dans ta ville. Nous te souhaitons bonne chance, cette année, dans le circuit mondial. Pour nous, tu demeures toujours, en nos coeurs, le petit gars de la rue Léonard qui a la tête solide et qui ne s'en fait trop avec les honneurs.

Roland Bellavance

jean brisson ...EN DIRECT

Déjà décembre. Décembre vient du latin "december" qui signifie dixième. C'était le dixième et dernier mois de l'année romaine.

Au colloque du parti Conservateur tenu à Rimouski en fin de semaine dernière, Joe Clark Brillait par son absence. A l'Auberge des Gouverneurs, malgré la présence du Sénateur Martial Asselin "La-Salle" était presque vide.

Cette année, la page couverture du nouvel annuaire téléphonique de Québec-Téléphone illustre un tableau récent du peintre Albert Rousseau intitulé "Chemin du Foulon".

Depuis cinquante ans, le génie créateur de cet explorateur doué et insatiable a fait de Rousseau un des peintres paysagistes les plus originaux du Québec. Ce doyen parmi les sommités de l'heure sera à la galerie Basque le mardi 8 décembre.

Un "calvados" de bonne nouvelle, Jean-Marie Guay devient la colonne vertébrale de la Villa de l'essor. Président du conseil d'administration, cet homme connu et efficace saura garder la Villa en plein essor.

Pour danser sur le bon pied, est une nouvelle brochure dans laquelle vous trouverez toute l'information sur les différentes formes de danses, ce qu'elles peuvent vous apporter et ce à quoi vous pouvez vous attendre en vous inscrivant à un cours. Vous écrivez à la Fédération des loisirs-danse du Québec, 1415 est, rue Jarry à Montréal, H2E 2Z7. A Rimouski seulement, il y a plus de cent couples qui suivent ces cours de danse.

D'après Marcel Guérin, nouveau gérant de la chaîne "Café suprême" à Rimouski, le café doit être chaud comme l'enfer, noir comme le diable, pur comme un ange, doux comme l'amour et "suprême" comme le Bas du Fleuve.

Aimable, dévouée, Linda Bourget est la nouvelle secrétaire réceptionniste de l'étude Casgrain, Crevier, Blanchet et associés. Son "secret aire" elle sera parmi les heureuses fiancées de la plus grande nuit, Noël.

Brigitte et Richard Lord sont les heureux parents d'un garçon. Le rejeton de ce "sport expert" s'appellera Jean-Pierre.

MM. Elphège Gagnon et Léo Lavoie, les hommes du bricolage et de la construction, rentrent d'un voyage au Mexique. Ils étaient les hôtes de la compagnie Masonite Canada. Dans la piscine de l'hôtel Shératon de Puerto Vallerta à tous les jours, ils faisaient "la planche". Cette vacance fut pour eux un Bon, Merveilleux, Repos.

Le nouveau directeur du magasin Steinberg à la Grande Place vient de Québec et se nomme Robert Martineau. Pesant à peine 130 lbs, il n'est certainement pas là "à cause de la viande".

Le ministère de l'Energie et des Ressources informe les amateurs de sapin de Noël, qu'ils doivent respecter la Loi de la protection des arbres. Celui qui, en effet, coupe, détruit ou endommage totalement ou partiellement un arbre, arbrisseau et arbuste, sans avoir obtenu une autorisation du ministère ou le consentement du propriétaire doit payer en plus des dommages réels, un montant n'excédant pas $25.00 pour chaque arbre détruit ou endommagé.

Le plaisir de couper soi-même son arbre de Noël ne doit pas être anéanti par la négligence de ses responsabilités.

Connaissez-vous l'origine du sapin de Noël?

Vers les années 615, un moine Irlandais, Saint Colomban, un jour qu'il était dans une ville où personne ne venait écouter l'Evangile, eut l'idée du sapin, le seul arbre encore vert à cette période de l'année, on était en hiver. Il monta sur une montagne et garni les branches d'un sapin avec des torches qu'il alluma toutes le soir venu. Aux citoyens intrigués qui accoururent, Colomban leur raconta comment Jésus était né dans une étable pour notre salut. Depuis ce temps, la coutume est venue jusqu'à nous.

D'un commun accord, Sonia Bérubé et son ami Gilles Boudreau quitteront bientôt parents et amis pour tenter leur chance au paradis du soleil et de l'eau, la FLORIDE.

Leur aventure a commencé ami, ami, ils vivront à Miami.

Le curé de Saint-Blandine, l'abbé René Thériault a eu la peur de sa vie. Il a été molesté dans son garage par deux cagoulards armés d'une "crosse de carabine et d'une pince monseigneur". Comme dit la chanson "tout l'monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir".

Pendant que l'on attribuait les Méritas aux méritants qui ont "percé" en Gaspésie dimanche dernier, un vibrant hommage était rendu à Pierre Harvey. Ce Rimouskois qui a laissé sa trace sur les rangs nationaux et internationaux au cours des dernières années. Ça se passait au banquet de l'Association cycliste canadienne tenu à Sainte-Foy. Au moment même où je tape cette chronique, la télévision de ladio-Canada proclame Pierre Harvey "l'athlète par excellence". Bravo et merci Pierre!

Mme Gertrude Lévesque, l'ouvrière du vêtement, celle pour qui la mode c'est toujours démodé , vient de livrer sa plus précieuse marchandise. Anthonine, sa fille, est le nouvelle propriétaire. Avec "élégance" Gertrude, nous vous rappelons que vous avez gagné vos épaulettes et nous souhaitons que votre résidence devienne la joyeuse "pouponnière" de vos petits-enfants.

Dictons de décembre.

Telle Toussaint, telle Noël.

Noël neigeux, été merveilleux.

PROGRÈS ÉCHO
HEBDOMADAIRE REGIONAL
HEBDOS
ABC

Directeur général: Roland Bellavance
Chef à la rédaction: Jean-Claude Leclerc
Secrétaire à la rédaction: René Alary
Journalistes: René Alary, Eric Lebel.
Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume, Mario Rivest Line Tremblay
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Ernest Simard et Jean Brisson
Caricaturiste: Christian Girard

PUBLICITÉ:
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Coordonnateur de la publicité: Sylvie Ruest
Publicitaires: Roch Tardif, Guy Belcourt
Graphistes: Pierre Gosselin, Daniel Landry
Chef de tirage: André Chainé 723-1664
Abonnement: Lyne Paradis
Distribution: Roland Amiot (723-8458)
Contrôleur: Raynald Lavoie
Publié par l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc.
Edifice Bellavance inc.
192, rue St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800
Imprimé aux Ateliers Bellavance Inc.
Abonnement: $18.50 1 an
Pays étrangers: $29.00 2 ans
Courrier de seconde classe:
Enregistrement no 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.

opinions

Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Hebdos du Canada
Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur
L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal

D'où nous vient ce système économique?

D'où nous vient ce système économique que nous connaissons aujourd'hui et pourquoi est-il ce qu'il est présentement? Reculons quelques milliers d'années en arrière; du temps où l'homme ancêtre de cette civilisation n'avait que très peu d'outils. Ses activités étaient peu nombreuses. L'homme mal habile, sans grande sagesse et querelleur, se bornait à chasser, manger, procréer et dormir. Ces êtres évolutionnaires rideux et laids ne contrôlaient en rien leur environnement et ils étaient à la merci des éléments et des superstitions de toutes sortes.

Il y eut des millions de ces hommes qui eurent à courir après leur nourriture. Ces nomades de notre préhistoire observèrent un beau jour que des plantes poussaient sur le sol, des fruits dans les arbres, et qu'ils pouvaient les manger. C'est alors que l'homme d'antan commença à amasser de la nourriture et à cultiver la terre. Il fit des réserves pour quelques semaines, quelques mois et voir même quelques saisons. Ce qui lui manquait dans son menu, c'est-à-dire la viande, il l'échangeait contre ses propres produits à des chasseurs car lui n'avait plus le temps de chasser. Ensuite, il domestiquait des animaux pour lui aider à faire son travail et le nourrir dans d'autres temps.

Voilà d'où est parti l'économie, le commerce, le fondement des groupes familiaux, les villages, les premières infrastructures d'organisation basées sur l'agriculture.

Aujourd'hui notre société est basée sur le secteur premier et pour un bon bout de temps encore. Vous qui me lisez, regardez un peu plus loin que l'Est du Québec. Au Tier Monde, par exemple, l'agriculture très marginale, effet disette, il n'est pas très difficile de voir le problème de ces pays non-alignés. Mais pour nous dans l'Est du Québec, qu'est-ce qui ne va pas? La même chose, ce côté du globe ne fait pas exception.

Tout a commencé après la dernière guerre mondiale. Le secteur premier trop défavorisé, commença à perdre de plus en plus d'adeptes et pour accélérer cette histoire que tous connaissent, le Québec en est venu avec le BAEQ. Cela n'a pas traîné comme d'habitude. Les gens des villes nous ont vite réglé ce problème. Pas très forts pour trouver des solutions économiques rentables, ils ont fermé plusieurs municipalités. Cela a coûté combien en sanglots, en expropriations, en réhabilitation, en études, en dévaluation, en perte de production et que sais-je encore... Beaucoup trop!

Il y a d'énormes richesses dans l'Est et vous êtes assis dessus. Levez-vous et réagissez! La presse électronique nous traite de marginaux. Bien sûr, c'est encore ces gens de la ville qui ont fait ces études. Souvenez-vous de la dernière fois...

Clément Rioux
Saint-Simon



RIMOUSKI — L'ex-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Rimouski, qu'il avait intenté une poursuite de 1,15 millions contre M. Guy Tardif, ex-ministre des Affaires municipales du Québec.

Mario Bérubé de Trois-Pistoles

Saint-Fabien a maintenant son animateur en loisirs!

Nous apprenons qu'un nouvel animateur en loisir prendra place dans la municipalité de Saint-Fabien. Il s'agit de M. Mario Bérubé, originaire de Trois-Pistoles. M. Bérubé a suivi une formation de technicien en loisir au Cegep de Rivière-du-Loup. Il a oeuvré pendant près de trois ans dans la région de Trois-Pistoles, au sein de plusieurs activités. Entre autres, il occupait le poste de directeur du centre de ski du Mont Saint-Mathieu.

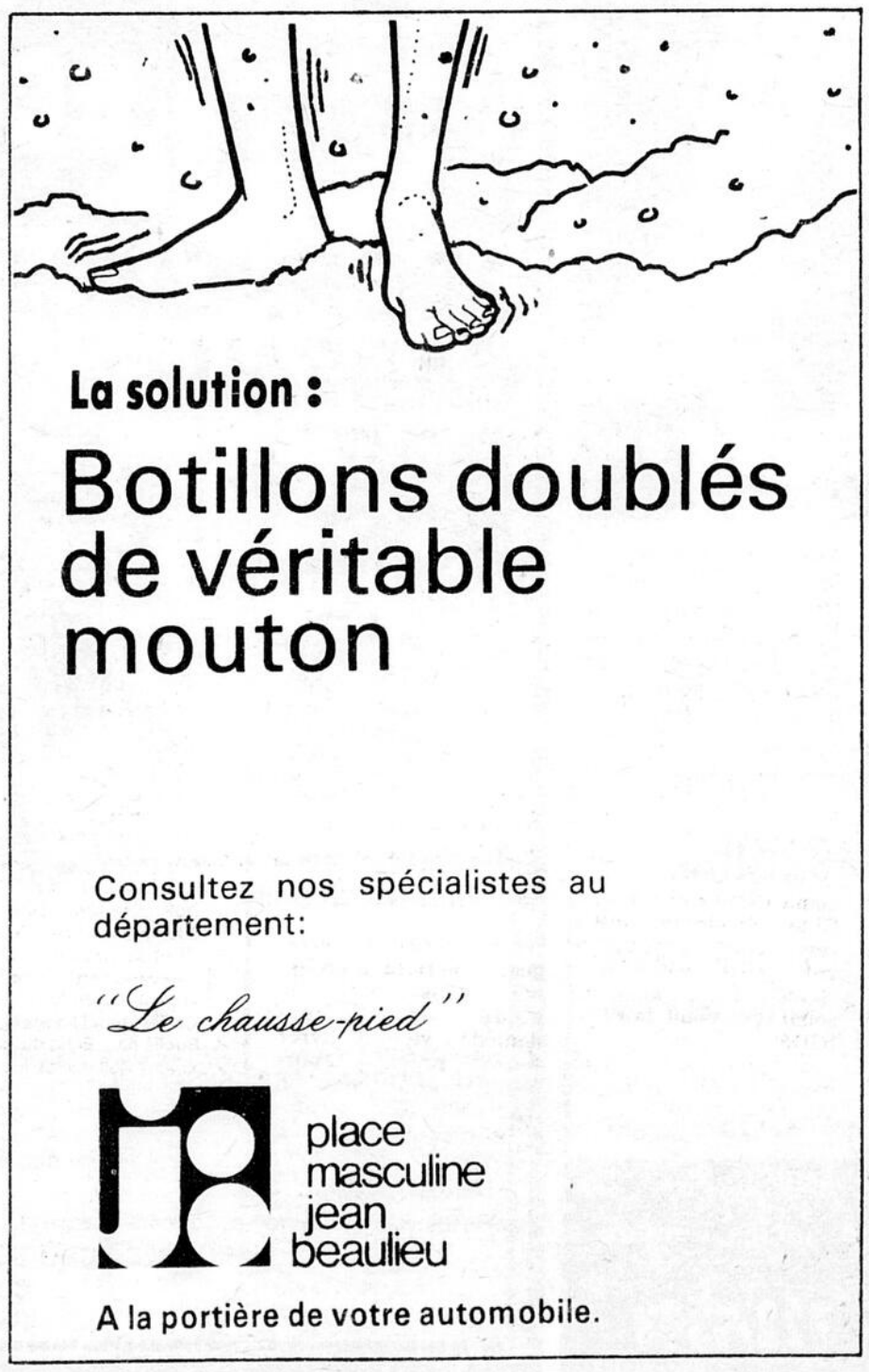
L'heureux choisi, parmi 40 candidats, agira comme responsable des activités sportives, culturelles et sociales, se déroulant à Saint-Fabien, ainsi qu'à Saint-Eugène. La tâche de l'animateur consistera à déceler ce que la population désire comme divertissement: à susciter la mise en marche de différents programmes récréatifs: à aider à la structuration de ces programmes, ainsi qu'à informer les gens des activités se passant à l'échelle locale, régionale et même provinciale.

M. Bérubé travaille parallèlement avec l'OTJ (oeuvre des terrains de jeux) de Saint-Fabien, organisme à but non lucratif, opérant dans le domaine du loisir depuis déjà plusieurs années.

L'animateur, dès la première semaine de décembre, aura en main tous les dossiers jusqu'ici montés par l'OTJ de Saint-Fabien et antérieurement par l'Inter Loisir Duquenne. Cet autre organisme a opéré de 1972 à 1979. Les préposés visaient la structuration des activités des municipalités de Saint-Fabien, de Saint-Eugène et du Bic. Depuis deux ans, le rôle de l'Inter Duquenne se résume à donner l'information nécessaire à la bonne coordination des activités entre les trois municipalités. Ce dernier se charge également de l'organisation des loisirs du Bic.

Ainsi, la population de Saint-Fabien et de Saint-Eugène pourra profiter très bientôt des services de leur propre animateur de loisir, en l'occurence M. Mario Bérubé.

M.G.





Selon Eva Côté, députée de Rimouski aux Communes

Le gouvernement fédéral doit participer à la préparation du sommet économique

Mme Eva Côté, députée de Rimouski-Témiscouata aux Communes, croît que le gouvernement du Canada devrait être invité à participer à la préparation du Sommet Economique du comté de Rimouski prévu pour 1982.

Mme Côté note avec intérêt l'intention de tenir un sommet, une volonté exprimée par M. Alain Marroux, député-ministre de Rimouski au sein du gouvernement du Québec. Depuis plusieurs mois, ce dernier a travaillé à l'organisation du sommet et il a récemment formé le comité de coordination qui voit à organiser l'événement et où l'on ne retrouve pas de représentant du gouvernement fédéral.

La députée de Rimouski indique que si l'objectif visé par ce sommet est de favoriser la concertation entre les intervenants économiques dans le comté provincial de Rimouski afin d'élaborer des propositions d'actions et d'identifier les intervenants qui les assumeraient, le gouvernement fédéral devrait y être invité tant dans le processus de préparation que lors du déroulement.

Par ailleurs, elle croît qu'il y aurait peut-être lieu de considérer plutôt la tenue d'un sommet économique régional en raison de la nécessité d'harmoniser le développement économique d'une région plutôt défavorisée. "Un tel sommet permettrait de définir plus clairement la réalité économique et le potentiel des ressources de chacune des composantes d'une vaste région comme l'Est du Québec" dit-elle.

Rappelant la présence du gouvernement fédéral dans le développement économique grâce aux programmes qui s'adressent autant aux travailleurs et aux manufacturiers et institutions, elle offre la collaboration du gouvernement canadien à ce sommet économique et assure les participants de son plus entier appui.

René Alary

Sommet: les thèmes sont choisis

Les membres du comité de coordination et d'orientation du sommet économique du comté de Rimouski ont choisi les cinq thèmes qui guideront le prochain sommet.

D'abord, les ressources du secteur primaire où l'on retrouve l'agriculture (production, sol, possibilités d'expansion, commercialisation des produits et relève), la forêt où l'on parlera de regénération, de la disponibilité forestière et sa conservation, l'allocation des bois, la transformation des bois, les sous-produits engendrés par la transformation en bois d'oeuvre résineux ou feuillus et le potentiel à développer dans le cadre de l'utilisation rationnelle de la ressource. Finalement, les mines sont le troisième élément de ce premier volet alors que l'on analysera l'utilisation de la tourbe comme source énergétique.

L'industrie de la transformation est le second thème retenu. L'activité manufacturière dans le comté, le nombre d'établissements et d'emplois, l'évotion de ce secteur d'activités, ses principaux indicateurs économiques, le marché, la recherche et le développement sont des items qui seront discutés. On jettera un regard sur les entreprises qui présentent un potentiel de croissance, on analysera les principaux facteurs de localisation, les axes prioritaires de développement et projets potentiels ainsi que les stratégies de développement du secteur manufacturier et les infrastructures industrielles.

Le tertiaire est le troisième grand thème retenu. Le travail portera sur la recherche et le développement, le commerce de détail et de gros, le secteur des services, l'éducation, la politique d'achat du Ministère des Affaires Sociales et autres ministères, de même que l'important secteur de l'habitation.

Notre comte ayant beaucoup à y gagner, le tourisme est le quatrième thème retenu. Nos produits et leur mise en marché de même que nos infrastructures seront les sujets discutés. Finalement, le transport (air, mer et terre) sera le théâtre de discussions du cinquième grand thème de ce sommet.

Par ailleurs, un fonctionnaire de l'OPDQ et un autre du MEER seront invités à participer au sommet tandis que son coordonateur, M. Marc Saint-Amand a maintenant le mandat de constituer les tables sectorielles se rattachant à chaque aspect des thèmes retenus. Dès la mi-février, chacune de ces tables devra avoir complété l'état de situation de chacun des thèmes.

R.A.



Mme Eva Côté, députée de Rimouski-Témiscouata aux Communes, a fait savoir la semaine dernière qu'elle considérait importante la participation du gouvernement fédéral dans l'organisation et le déroulement du Sommet économique du comté de Rimouski.



ATTENTION INVESTISSEURS

Vous pouvez obtenir actuellement, pour une période limitée, les actions de Gaz Metropolitain offrant un rendement équivalent après impôt de 24% (1).

(1) Pour contribuable ayant un revenu imposable de $12,000. et plus.

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

168 rue St Germain
Suite 101
Rimouski, Que

Andre Girardin
Gilles Major

722-9393

La future MRC Rimouski-Neigette

La Ville de Rimouski propose sa solution

A la suite de la publication la semaine dernière du mémoire des municipalités rurales traitant de la représentativité au sein de la future MRC Rimouski-Neigette, nous vous présentons aujourd'hui l'essentiel de la lettre qu'adressait le maire de Rimouski M. Philippe Michaud au ministre des Affaires municipales du Québec, M. Jacques Léonard.

La future Municipalité Régionale de Comté devant regrouper 46,000 à 49,000 personnes, M. Michaud insiste sur le fait que la Ville de Rimouski abrite présentement à elle seule plus de 29,000 habitants, soit 60% de la population de la future MRC.

Cependant, dès la première rencontre, les municipalités rurales ont signifié à la Ville de Rimouski que le principe de la représentativité proportionnel au chiffre de sa population devait être écarté. (1 maire - 1 vote) Cette attitude constitue, selon le maire Michaud, la négation du principe fondamental de la "primauté de la majorité", régit par les règles de la démocratie devant prévaloir à la formation de tout organisme.

Toutefois, la Ville de Rimouski serait disposée à ne pas exiger une représentativité qui soit déterminante à l'égard de toute décision éventuelle de cette organisme; cependant, elle ne saurait accepter les conséquences de l'article 189 de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme. Cette disposition pourrait à la limite paralyser les activités du conseil municipal de la Ville de Rimouski puisque par un vote majoritaire des ⅔, les municipalités rurales pourraient s'approprier les pouvoirs légitimes de celui-ci et les exercer par l'intermédiaire de la Municipalité Régionale de Comté.

Aussi, la Ville de Rimouski représentant actuellement au moins les ⅔ du potentiel fiscal de la future MRC, et comme les dépenses de cette dernière seront réparties au prorata de l'évaluation de ses municipalités, les contribuables de Rimouski devront donc assumer la plus grande partie de celles-ci.

Ainsi, la Ville de Rimouski est justifiée de réclamer une représentativité qui ne dépouillera pas la population de ses droits les plus fondamentaux, à l'exemple des autres MRC qui présentent les mêmes caractéristiques que celle de Rimouski.

Voilà pourquoi la Ville de Rimouski soutient que la représentativité soit déterminée de la façon suivante: une voix par tranche de 3,000 personnes, soit 40% des voix.

De plus, les autorités municipales de Rimouski suggèrent au ministre Léonard le protocole d'entente suivant: " Que les maires du Conseil de Comté de Rimouski s'engagent à ne pas se prévaloir, lorsqu'ils siégeront à la future MRC de Rimouski-Neigette, de l'article 189 de la loi 125 ni de tout amendement pouvant être apporté à cet article, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de demande formelle à cet effet de la part de la Cité de Rimouski."

Maintenant à savoir lequel des deux modes de représentativité sera retenu? Bien malin celui qui pourra y répondre; cependant on peut s'attendre à ce que le ministre Léonard propose une solution de compromis à l'avantage des deux parties.

Eric LeBel

Marchands

Soirée des fêtes!

L'Association des Marchands de Rimouski tiendra sa traditionnelle soirée des Fêtes le samedi 5 décembre à la cafétéria de l'école Paul-Hubert.

Le tout débutera vers 20 h 30 par un cocktail offert par l'Association et suivra une soirée dansante où un orchestre de cinq musiciens et une disco feront les frais de la musique.

Cette soirée s'adresse à tout propriétaire de commerce, aux employés et aux amis. L'admission n'est que de $2 par personne et les billets sont en vente chez les administrateurs de l'Association et plus particulièrement au Marché GP, chez Robert Sénéchal, Marcel Duchesne et Romuald Turgeon.

Le plan de redressement est accepté

On coupe des dépenses au Centre de services sociaux

L'administration du Centre de Services sociaux du Bas du Fleuve peut maintenant mettre en application le plan de réduction des dépenses tel que déposé par le CSS au Conseil Régional de la Santé et des services sociaux (CRSSS). Le ministère des Affaires Sociales a accepté le plan de redressement et l'Administration du CSS peut maintenant l'appliquer.

Ainsi, un réaménagement est en opération au CSS tant au niveau de la répartition du personnel que des changements de tâches pour plusieurs employés. Il s'en suit une partielle diminution de services pour les prochaines semaines, la clientèle est priée d'en prendre note.

Selon les chiffres fournis par le CSS, les coupures occasionneront une perte de 23,5 postes par rapport à l'an dernier. Quelques employés ont quitté volontairement leur emploi tandis qu'une quinzaine de personnes seront mises à pied.

On nous indique par ailleurs que les secteurs les plus particulièrement touchés sont: le service de développement communautaire qui sera fermé; d'autres services seront amputés d'une ou plusieurs personnes (enfance, adulte, famille-couple, secrétariat); un autre service sera réduit et centralisé (contribution parentale).

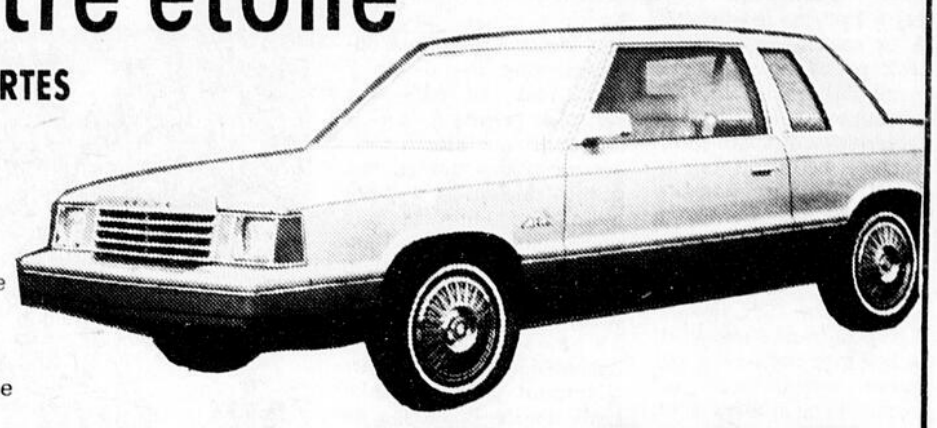
Au CSS, on est conscient des réduction considérables mais tout sera fait pour en limiter les conséquences sur les clientèles les plus démunies.

R.A.

RÉDUCTIONS ÉBLOUISSANTES

Venez voir les prix sensationnels offerts sur nos modèles 1981.

On a confiance en notre étoile



ARIES 1981, 2 PORTES
- Sièges tissus
- Pneus radiaux
- Servo-freins
- Servo-direction
- Transm. 4 V.
- Moteur 2200 cc
- Dégivreur électrique
- Miroir gauche télécommandé
- Radio
- Suspension renforcie
- Volant sport

Rég. $8,729.

VOTRE PRIX $7,357

EXCELLENT CHOIX
COLT, ARIES, LE BARON, CORDOBA ET CAMIONS DODGE



PICK-UP DODGE D-150
- 6 cylindres
- Consommation moyenne Transports Canada: 26 mpg
- 4 vitesses avec surmultiplicateur
- Sièges tissu, inclinables
- Briquet
- Pare-chocs, marchepieds
- Enjoliveurs de roues sport
- Servo-freins
- Servo-direction
- Pneus radiaux 215/15
- Radio

Rég. $8,618.00

VOTRE PRIX $6,789

Dodge Trucks

Nous devons liquider le plus grand nombre possible de modèles usagés avant l'arrivée de la neige.
La plupart portent la garantie et seront vôtre pour des prix avantageux. Venez faire votre choix parmi toutes sortes de catégories, modèles et années.

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

TOUTE NOTRE ÉQUIPE EST IMPATIENTE DE VOUS SERVIR !

723-5535

PAVILLON gd INC.

560 BOUL. ST-GERMAIN O.
Le garage qui est assez grand pour bien vous servir mais assez petit pour desirer votre clientele et la garder

• LOCATION
• VENTE • SERVICE

PHOTO ABS Ltée

Place Saint-Laurent
Rimouski
724-7444

SERVICE DE FINITION DE QUALITE

La Cour Supérieur a donné raison à la Caisse d'Entraide Economique de Matane

L'Honorable Henri Larue, juge à la Cour Supérieure de Rimouski, vient de rendre un jugement en faveur de la Caisse d'Entraide Economique de Matane dans son interprétation de l'article 31 de la Loi des Caisses d'Entraide économique.

Selon ce jugement, une caisse d'entraide peut empêcher que la liquidité de la caisse ne s'effrite subitement au détriment des membres qui veulent demeurer au sein de l'organisme et que des paiements préférentiels ne soient fait à un nombre restreint de membres. Cet article doit être interprété de la façon la plus stricte possible.

Le requérant s'objectait au fait que la caisse d'entraide économique ait refusé de le libérer d'un emprunt hypothécaire par voie de compensation conventionnelle selon l'article 23, c'est-à-dire qu'il puisse rembourser son hypothèque avec le capital social qu'il détient tant en son nom personnel qu'au nom de la compagnie dont il est actionnaire.

Pour sa part, la caisse d'entraide économique de Matane estimait que cette demande du requérant équivalait à une demande pure et simple de retrait au sens de l'article 31. En raison de l'insuffisance temporaire de liquidité, la caisse a estimé que le requérant devait se ranger au nombre des démissionnaires pour obtenir son capital selon l'ordre chronologique des demandes de retrait et la disponibilité des fonds.

Le Juge Larue a considéré que depuis le 7 août 1981, la caisse a refusé le remboursement des parts sociales à tous les membres qui en ont fait la demande. Ce gel ayant été entériné par une résolution de l'assemblée générale de la fédération des caisses d'entraide économique le 22 août dernier, assemblée à laquelle participaient deux administrateurs de la caisse de Matane.

Il a également considéré une lettre du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau qui indiquait son approbation face au plan de relance de la fédération des Caisses d'Entraide.

La demande des requérants, deux avocats de Matane, a donc été rejetée et le juge a convenu que la caisse ne pouvait procéder à la compensation demandée parce que sa situation financière ne lui permettait pas de rencontrer les normes de l'article 31, concernant l'ordre chronologique entre autre.

"Pour la fédération des Caisses d'entraide économique, ce jugement est d'une grande importance car il confirme la justesse de la décision prise par les caisses de geler pour une période, le capital social de tous les membres et de refuser la compensation et cela au nom de l'équité et de la justice" note-t-on dans un communiqué remis à la presse.

R.A.



Des militants de la région présents à l'assemblée de l'Union nationale.

Conférence

Association des responsables en personnel de l'est du Québec

L'Association des responsables en personnel de l'Est du Québec organise un souper-conférence à l'Auberge des Gouverneurs, le jeudi 3 décembre à compter de 18 h 00.

Le thème: "Grief, moyen efficace d'entente" sera développé par Me Diane Veilleux, professeur à l'UQAR.

Tous les membres sont invités et ceux qui voudraient le devenir sont priés de confirmer au numéro de téléphone 724-3120.



Diane Veilleux

Les militants de l'Un préparent leur congrès

Plus de 450 personnes participaient les 20, 21 et 22 novembre derniers à Drumundville , à une assemblée du parti de l'Union nationale. Cette assemblée qui se tenait sous la présidence du nouveau chef de l'Union nationale M. Jean-Marc Béliveau, avait pour but de rencontrer les délégués de comté en vue de présenter un congrès d'orientation au printemps prochain.

De plus on procéda au lancement d'une campagne de financement à court terme, dont l'objectif a été fixé à 200, 000 dollars.

Au nombre des militants présents à cette réunion, on retrouvait M. Maurice Bouillon président de l'exécutif du comté de Rimouski et vice-président national du parti.

Eric LeBel

Pour un Joyeux Noël

10% sur livres d'enfants

10 à 20% sur plusieurs autres volumes

20% sur jeux éducatifs

20% sur agendas

30% sur boucles et papier d'emballage

LIBRAIRIE alphabet INC.

120 St-Germain Ouest 723-8521
Carrefour Rimouski 724-6352

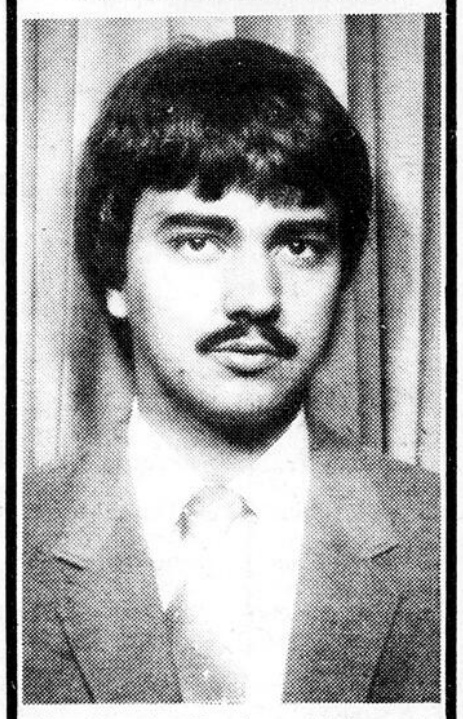


la caisse d'établissement DU BAS ST-LAURENT

149 Est, St-Germain, Rimouski

724-4360

Nomination M. Francis Proulx



M. Francis Proulx, résident de Rimouski, a suivi avec succès un cours d'initiation en Epargne & Placement et est maintenant en mesure d'offrir, en qualité de Conseiller en épargne, les nombreux services qu'offre notre Maison aux gens de Rimouski et de la région.

Consultez-le: 722-6440

Félicitations!

Partout: Pour tous: Pourquoi pas:

INTER

Tirage 343

205893

LOTS	
205893	250 000$
05893	2 500$
5893	250$
893	50$
93	10$

Gros lots de 25 000$

867686
598684
528407

Numéros non décomposables

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 4 6 7 6 9 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$

Numéro tiré 1 5 4 5 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250$

Numéro tiré 4 3 1 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50$

Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Campagne de financement pour les loisirs de Saint-Narcisse

La Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Narcisse organise pour les 15 premiers jours de décembre (du 1er au 15), une campagne de financement visant à recueillir des fonds qui serviront à la mise sur pied de programmes et d'activités, pour la population de cette municipalité. L'objectif visé est de $1 500.

Les activités sportives et socio-culturelles sont des sources de défi, d'affirmation de soi et d'évolution. De plus, elles permettent à une collectivité de se rencontrer, d'échanger, d'établir des liens durables. Les loisirs offrent à tous l'occasion de participer activement à l'essor de leur municipalité.

Les citoyens et citoyennes de Saint-Narcisse sont invités à donner leur appui à la corporation.

Ensemble, il sera possible de relever le défi de se doter d'un organisme des loisirs efficace, répondant aux désirs et surtout aux besoins de toute une popupation.

"La corporation des Sports et Loisirs de Saint-Narcisse, c'est pour nous et par nous qu'elle existe".

Par ailleurs, c'est mercredi le 2 décembre prochain qu'aura lieu l'assemblée générale mensuelle de la corporation. Dès 20h, il sera question de la campagne de financement, du programme des activités sportives pour la saison hiver 82, du programme de travail de la corporation, du budget pour la prochaine année, de la nomination et l'élection du poste de secrétaire-trésorier et de divers points d'intérêts généraux.

Le président de la Corporation, M. Serge Ouellet invite toute la population à assister à la rencontre...et à participer à la campagne de financement.

René Alary

Une aide aux victimes de la mousse d'urée-formaldéhyde

Ce message s'adresse aux personnes dont le domicile a été isolé par la mousse d'urée-formaldéhyde. Si les vapeurs toxiques de la mousse vous causent des problèmes de santé, vous êtes invités à téléphoner au bureau de dépannage à Québec, au numéro suivant: 1-800-463-4383. Vous pourriez peut-être profiter du programme d'aide rendu public le 13 novembre. On vous posera quelques questions d'ordre général. Il vous sera demandé aussi de leur faire parvenir une copie de votre contrat d'installation de la mousse chez-vous, ou un échantillon de cette dernière.

Après cela, les médecins de Québec feront inscrire votre nom sur la liste des victimes de votre D.S.C.(département de santé communautaire). Vous serez ensuite appelés à venir passer un examen médical à votre C.L.S.C.(centre local de santé communautaire). A partir du diagnostic, le médecin assigné jugera si vous pouvez oui ou non, bénéficier du projet d'aide. Les certificats médicaux parviendront au bureau de dépannage, qui procèdera à l'émission des subventions.

M.G.

La taxe scolaire sera bientôt due

Tous les contribuables recevront, si ce n'est déjà fait, une facture comportant la taxe décrétée par les deux commissions scolaires du territoire Rimouski-Mont-Joli.

La semaine dernière, le conseil des Commissaires de la Commission Scolaire la Neigette a procédé à l'homologation du rôle de perception de la taxe scolaire de son territoire pour l'année 81-82. Le taux de cette taxe avait préalablement été établi à 14 cents par $100 d'évaluation.

Comme le prévoit la loi de l'Instruction publique, la Commission Scolaire la Neigette doit précéder auprès des contribuables de son territoire, à la perception de cette taxe, en plus de celle imposée par la Commission Scolaire régionale du Bas Saint-Laurent.

R.A.

place masculine jean beaulieu

A la portière de votre automobile.

200 rue St-Germain ouest Rimouski, 723-7598

Vêtements de toilette et vêtements sports pour jeunes hommes et celui qui reste jeune

Disponible en exclusivité à

La Place Masculine

Jean Beaulieu

mazda

Nous imposons notre loi qualité et bas prix!

La MAZDA GLC relève tous les défis.

Pour avoir une bonne affaire, il faut plus qu'un bon prix, il faut aussi une bonne auto.

Automobiles R.P. vous offre les deux



Une Mazda GLC 1982 pour seulement

$5,995

et aussi un vaste choix de modèle 3 ou 5 portes;



la nouvelle GLC Décor et la fameuse GLC Sport à toit ouvrant standard, 5 roues sports et l'intérieur Spécial.

C'est à voir!

mazda

AUTOMOBILES R.P. inc.

455 Boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père

724-7888.

La Collection

Jacques Bureau

Vous aurez le coup de foudre...



page de vie

avec Ernest Simard

Le marché du travail

Parler du marché du travail, ça sent le marchandage. C'est un terme de commerce, un domaine où les relations humaines manquent souvent de souplesse et d'oubli de soi au profit de l'autre. Quand le dictionnaire parle de marché, il nous réfère à un lieu public où l'on vend certaines marchandises: aller au marché. Ou bien il nous renvoie à la marchandise elle-même, aux objets qu'on achète: faire son marché. Ou encore à des relations humaines qui ont abouti à un résultat heureux: j'ai fait un bon marché. Et l'on veut ordinairement faire le meilleur marché possible! Ce n'est pas sûr qu'il en soit toujours ainsi dans le domaine du travail...Surtout si l'on fait du travailleur une marchandise, et que par ailleurs le patron fait un mauvais marché.

En traitant ainsi le travail, on risque de le dévaloriser. En faisant du travail un simple objet d'échange, de tâche rémunérée, on l'a diminué dans son aspect humain. En comptant au nombre des travailleurs seulement ceux qui touchent un chèque de paie, et au nombre des chômeurs les seuls porteurs d'une allocation d'assurance-chômage, on a relégué dans l'ombre nombre de travailleurs. C'est ainsi qu'on élimine les retraités qui touchent, en somme, une part de réserve de leur travail accompli, comme le jardinier consomme en hiver les légumes de son potager: on élimine aussi les jeunes et les étudiants qui posent les bases d'une portion de travail qu'ils s'apprêtent à donner à la société; on élimine les mères de famille qu'on tente de convainvre que leur rôle de "jardinières d'enfants" n'est pas épanouissant...

Ce serait porter un jugement de valeur de penser que, le fait de travailler à l'extérieur du foyer et de toucher un salaire aussi froid que le signe de piastre anonyme, c'est davantage valorisant...Ce qui semble le plus évident, c'est que le travail syndicalisé et mesuré par une convention collective a perdu le sourire dans bien des cas. C'est toute la différence entre les deux consignes du Créateur: Domine la terre et rend la belle... en gagnant "ton pain à la sueur de ton front". Et pourtant... "Le forgeron de notre jeunesse chantait en ferrant les chevaux. Il réparait nos bicyclettes. Le cultivateur, après avoir fait les foins et rentré les vaches, trouvait encore du temps pour nous vendre des oeufs frais et de la crême. Le cordonnier aiguisait nos patins et recousait nos sacs d'écoliers. Et l'horloger..." Et nos mamans, que de "besognes ingrates" elles accomplissaient en chantant pour endormir le bébé!

Respectés pour leur travail accompli généreusement, ces gens n'étaient pas brimés par la peur de l'effort et la crainte de tricher la mesure. Fiers de leur métier, estimés pour ce qu'ils faisaient, ils se sentaient reconnus pour ce qu'ils étaient, des humains échangeait des services avec des humains, de façon humaine. Ils répondaient à la première consigne du créateur...Et l'industrialisation est venue, le syndicalisme aussi, deux éléments de valorisation humaine dans leurs principes: mais dans le concret, c'est un peu différent: l'artisanat a laissé la place à la mécanisation, et le bénévolat n'en a pas de trop pour couver et compliquer la convention collective. Par ailleurs, la satisfaction personnelle, l'initiative, la créativité et la responsabilité tendent à disparaître des chantiers de travail au profit souvent de la ligne de piquetage... E Simard

La semaine dernière

Lutte serrée des trois candidats à l'échevinage de Pointe-au-Père

Les trois candidats à l'échevinage de la Municipalité de Pointe-Au-Père, se sont disputés une chaude lutte lors des élections qui se sont déroulées le 22 novembre dernier, à la municipalité de l'endroit.

Les résultats se lisent comme suit; Mme. Nicole Drapeau 110 voix, M. Harold Martel 120 et M.Benoît Martin récoltait pour sa part 124 des suffrages exprimés.

Pour l'instant on ne peut déclarer M. Benoît Martin officiellement élu car les deux autres candidats ont jusqu'à jeudi prochain pour demander un recomptage des votes.

Seulement 374 voteurs sur une possibilité de 1989 se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui a fait dire à Mme Ginette Bouillon secrétaire-trésorière de la Municipalité que"Les gens disent que ça va mal au Conseil Municipal de Pointe-Au-Père, mais quand c'est le temps de s'impliquer au niveau d'une élection. on reste chez-soi."

Il faudra donc attendre au 26 novembre prochain pour rendre officielle la victoire de M. Benoît Martin.

Eric LeBel

"J'ai acheté un certificat de dépôt garanti au Trust Général. Grâce à son rendement élevé et à la flexibilité des modes de paiement, j'ai fait un excellent placement!"
Robert Lussier



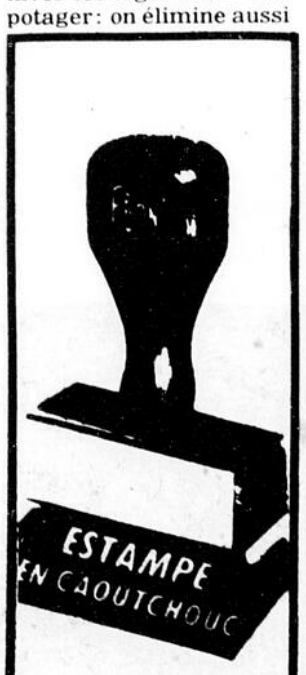
15 1/2 %
Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum 500$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujets à confirmation

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général:
un mode d'épargne supérieur où chacun trouve son avantage.
- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

Demandez le poste 2000.

Rimouski 12, Saint-Germain est 724-4106
Rivière-du-Loup 298, boul. Thériault 862-7286

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada



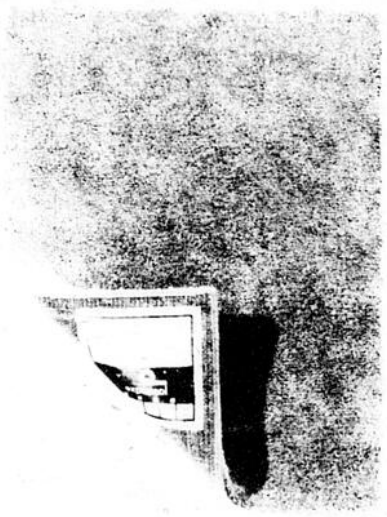
de tous formats
Service rapide sur commande.
Prix à partir de
4.50
Commandes postales et téléphoniques acceptées

bellavance
192 EST ST GERMAIN, RIMOUSKI.
(418) 723-7077

Le monde nous aime, on sait pourquoi, la garantie, les prix, le choix!

On a réponse à tout!





expansol
Spécialiste en couvre-planchers et décoration

DÉCEMBRE
mois du tapis

Refuge: 11.95 m.c. 9.95 v.c.
Fierté: 16.95 m.c. 14.25 v.c.
Floralie: 22.40 m.c. 18.75 v.c.
Féminin: 21.45 m.c. 17.95 v.c.

TAPIS·TUILES·PRÉLARTS·TAPISSERIE·CÉRAMIQUE

ROMUALD TURGEON & FILS INC.
280 St-Jean-Baptiste ouest,
Rimouski 723-8174

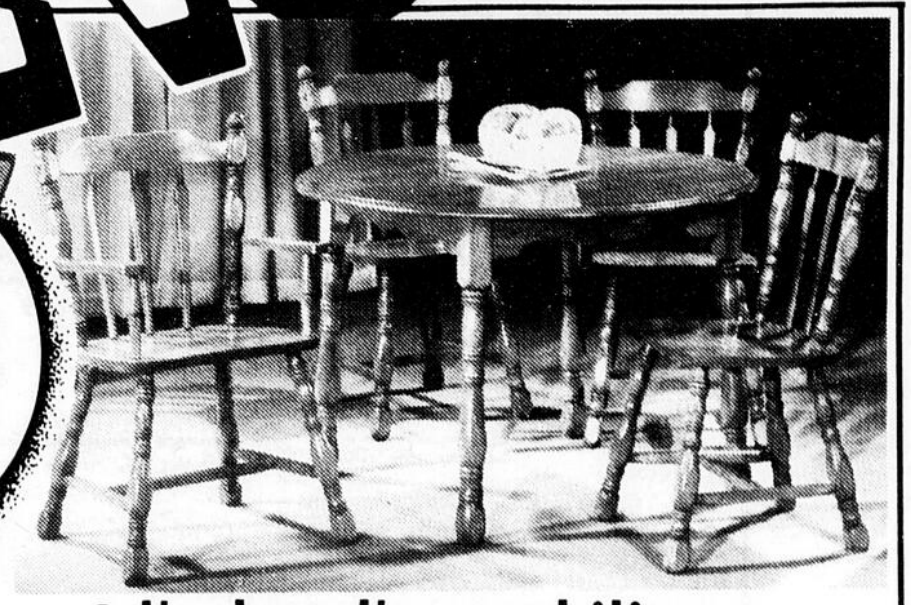
BV
BONNE VALEUR

20 ANS DE SUCCÈS

PROMOTION DE... NOËL

En vigueur jusqu'au
24 décembre 1981
sur tous nos démonstrateurs
de plancher





A l'achat d'un mobilier de cuisine 5 morceaux
(1 table et 4 chaises)
on vous offre en cadeau **UNE CHAISE SUR BILLES OU UNE BERÇANTE**

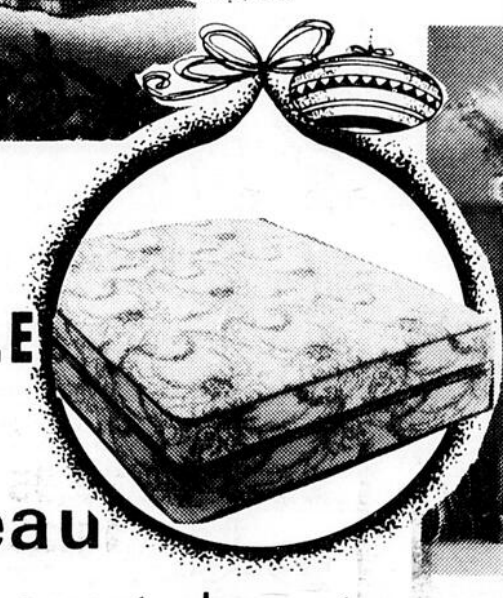
Votre cadeau



A l'achat d'un mobilier de salon 2 morceaux
(sofa et fauteuil) obtenez en cadeau
UNE TABLE À CAFÉ ET UNE TABLE DE BOUT ou au choix
UNE TABLE DE BOUT AVEC UNE LAMPE.

Votre cadeau





A l'achat d'un mobilier de chambre 5 morceaux on vous offre en cadeau **UN ENSEMBLE COMPLET DE MATELAS**

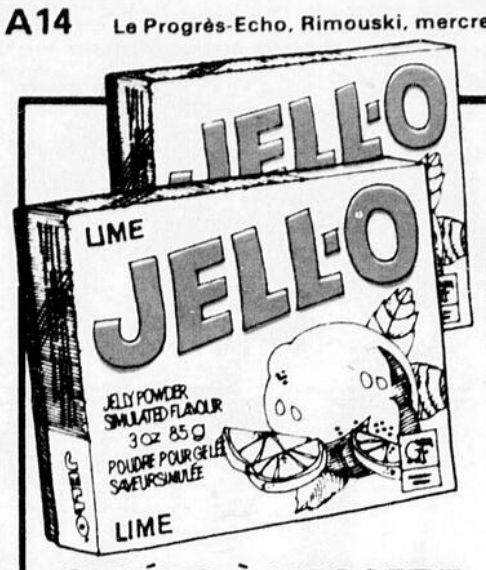
Votre cadeau

On vous en donne plus pour votre argent chez votre marchand de meubles "Bonne Valeur"

Les Enchères Cherrier (1976) Ltée

183, St-Germain ouest, Rimouski, P.Q. Tél. : 723-7373

Les illustrations de cette page ne servent qu'à représenter la marque des produits annoncés.
Le texte prévaut en toutes occasions.



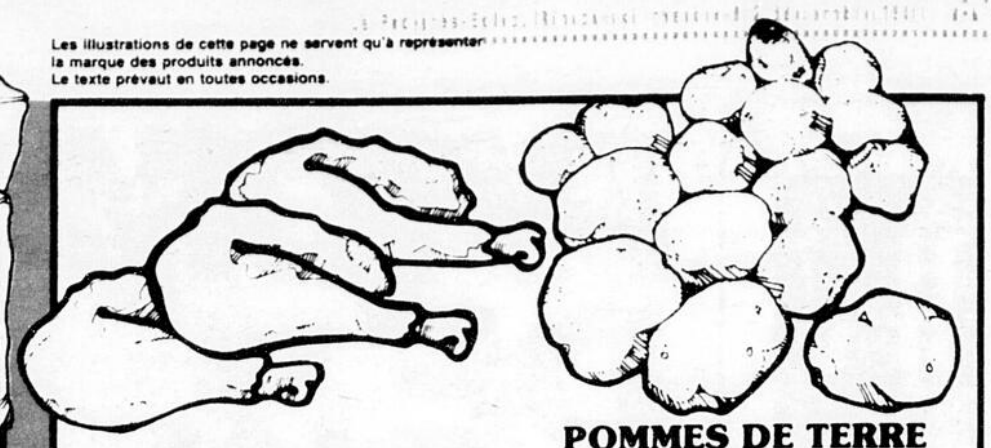
GELÉES À DESSERT
saveurs assorties
Jell-O bte 3 oz

3/.99



CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
sac 1 lb

2.19



CUISSES DE POULETS
fraiches avec dos

1.18 la livre

POMMES DE TERRE
légumes du N.B.
Canada #1
sac contenant 20 lb

1.79

POITRINES DE POULET fraiches avec dos — **1.68** la livre

PORC HACHÉ frais ou decongelé — **1.38** la livre

SAUCISSES FRAÎCHES porc et boeuf sur plateau CHARCUTERIE ROY — **1.78** la livre

PÂTÉ DE FOIE LA DIJONAISE — **1.59** la livre

TERRINE DE CAMPAGNE LA DIJONAISE — **2.08** la livre

CRETONS CHARCUTERIE ROY 283 g — **1.88**

RAISINS VERTS Almeria Canada #1 fruits de l'Espagne — **1.09** la livre

CHOUX VERTS Canada #1 légumes du Québec la livre — **.16**

POMMES ROUGES Mc INTOSH de fantaisie produits du Québec sac 4 lb — **2.29**

CONCOMBRES sans graines Canada #1 légumes de l'Espagne — **1.09** chaque

DÉTERSIF EN POUDRE ALL cont. 2.1 kilos — **3.19**

COCKTAIL AUX FRUITS de fantaisie DEL MONTE bte 28 oz — **1.19**

JUS D'ORANGE PUR KRAFT bocal 64 oz — **1.69**

JUS DE TOMATES Canada de fantaisie HEINZ bte 48 oz — **.99**

KETCHUP AUX TOMATES ST-CASTIN bout. 20 oz — **.99**

CÉRÉALES RICE KRISPIES KELLOGG bte 575 g — **1.59**

GEM

Normand Malenfant
716 St-Germain ouest
Rimouski

BISCUITS GRAHAM P'TITE ABEILLE bte 400 g — **1.19**

BONBONS ASST. spécialités de Noël BM cello 150 à 330 g — **1.29**

GHERKINS SUCRÉS HABITANT bocal 375 ml — **1.59**

BISCUITS Feuilles d'érable DAVID sac refermable 600 g — **2.29**

EAU DE VICHY CELESTIN bout. 1 litre — **.99**

COCA-COLA ET SPRITE bout. cons. 750 ml + dépôt — **6/2.69**

POULET DÉSOSSÉ NOTRE-DAME bocal 900 g — **5.79**

RAGOÛT DE BOULETTES PURITAN bte 24 oz — **1.49**

MÉLANGE À COCKTAIL en poudre saveurs assorties PARTY TIME bte 4 oz — **1.19**

CANNEBERGES gelées ou entières OCEAN SPRAY bte 14 oz — **.99**

BREUVAGE AU CHOCOLAT CHAUD CADBURY bte 500 g — **2.29**

RAISINS SANS PÉPINS WASCO cello 375 g — **1.39**

NOIX DE GRENOBLE morceaux ou hachés WASCO cello 200 g — **1.59**

MARGARINE DURE ST-CASTIN pqt 1 lb — **.59**

MÉLASSE PURE des Barbades BELLE CREOLE cont. 1.35 kilo — **1.59**

ARACHIDES RÔTIES À SEC PLANTERS bocal 325 g — **2.09**

BEURRE ST-CASTIN catégorie Canada «A» 1 livre — **1.79**

CROUSTILLES rég. ou BBQ HUMPTY DUMPTY sac 200 g — **1.19**

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS GAZA bte 14 oz — **2/.99**

CROISSANTS PILLSBURY bte 235 g — **.79**

CHOCOLAT Clusters/coco Fingers/ rosettes/macarons NEILSON bte 200 g — **1.19**

CORNICHONS SUCRÉS HEINZ bocal 750 ml — **1.39**

OLIVES FARCIES manzanilla CORONATION bocal 375 ml — **1.59**

MAYONNAISE PURE KRAFT bocal 500 ml — **1.29**

FROMAGE Brick & Cheddar DELISLE pqt 500 g — **2.99**

GRUAU PRÉ-CUIT ROBIN HOOD bte 13 oz — **1.09**

DENTIFRICE régulier ou menthe CREST tube 150 ml — **1.99**

MAXI-SERVIETTES SANITAIRES régulières ou désodorisantes STAY FREE bte 30 — **3.49**

PAPIER TRANSPARENT SARAN WRAP bte 30 m — **1.39**

EAU DE JAVEL ST-CASTIN contenant 3.6 litres — **.89**

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS ST-CASTIN cont. 3.6 litres — **1.59**

SOUPE poulet & nouilles/ crème de poulet/ poulet et riz CAMPBELL bte 10 oz — **2/.79**

BEURRE D'ARACHIDES crémeux/croquant/ super croquant KRAFT bocal 750 g — **2.99**

ENDUIT VÉGÉTAL PAM aérosol 369 g — **2.59**

SAUCE À LA VIANDE pour spaghetti FREDDY bocal 684 ml — **1.89**

DÉTERGENT LIQUIDE pour la vaisselle DOVE cont. 500 ml — **.89**

SAVON DE TOILETTE blanc ou rose DOVE pqt 2 barres — **1.29**

PAPIER DE TOILETTE couleurs assorties WHITE SWAN pqt 4 rlx — **1.39**

ESSUIE-TOUT couleurs assorties WHITE SWAN pqt 2 rlx — **1.39**

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 5 décembre 1981 inclusivement.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

MOUCHOIRS DE PAPIER blancs ou jaunes WHITE SWAN bte 200 (2 épaisseurs) — **.89**

SERVIETTES DE TABLE blanches ou couleurs asst. WHITE SWAN pqt 60 — **.59**

ASSIETTES EN CARTON DIXIE pqt 24 de 9 — **1.79**

NOURRITURE POUR CHIENS NUTRITION TOTALE sac 4 kilos — **4.79**

NETTOYEUR À TOILETTE automatique SANI FLUSH cont. 341 ml — **1.19**

SACS À SANDWICHS BAGGIES bte 50 — **.79**

DÉLICE D'AIGLEFIN & CREVETTES BLUE WATER bte 8 oz — **1.79**

VOL-AU-VENT PEPPERIDGE FARM bte 10 oz — **.89**

ÉCLAIRS AU CHOCOLAT RICH bte 4 — **1.49**

OIGNONS FRANÇAIS SURGELÉS LEO D'OR bte 6 oz — **.79**



Plus de **$46,000** en prix **à gagner**

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS GEM

soit 78 lave-vaisselles de marque Admiral d'une valeur de $439.95 chacun et 234 verreries de 30 pièces d'une valeur de $49.95 chacune seront attribués par vos épiciers GEM dans le cadre de cette grande promotion. Exigez votre bon de participation au Grand Concours GEM lors de votre prochaine visite chez l'un des épiciers participants. Demandez le feuillet explicatif des règles et renseignements du concours.

45 nouvelles secrétaires en décembre

Au cours du mois de décembre 1981, les étudiantes en techniques de secrétariat du Cegep de Rimouski, auront terminé leur formation et débuteront leur carrière.

La fin de leur cours s'avère l'occasion idéale pour mettre en pratique les notions acquises pour l'organisation d'une réunion. Les étudiantes se sont chargées elles-mêmes, d'inviter des patrons et des secrétaires de la région rimouskoise. Cette soirée d'échanges du 26 novembre au salon du personnel du Cegep de Rimouski, a permis aux stagiaires en secrétariat de se mettre en contact avec l'entreprise, afin de se sécuriser face au marché du travail.

Le programme de cette assemblée comprenait entre autres des ateliers sur différents thèmes intéressants les étudiantes. On y a surtout discuté de l'intégration de la secrétaire débutante dans l'entreprise et le rôle qu'elle y joue; de sa relation avec le patron et les collègues secrétaires et des qualités de base essentielles à sa compétence.

Une plénière a fait connaître aux invités les points marquants ressortis des ateliers.

Les possibilités d'embauche de l'apprentie secrétaire sont nombreuses à cause de sa manéabilité. La secrétaire qualifiée fait preuve d'initiative. Une constante communication la lie avec son patron et elle participe aux prises de décisions. Bonne en français, authentique à elle-même, voilè d'autres caractéristiques de la secrétaire considérée dans l'entreprise.

Lors de la période de question, quelques patrons se sont prononcés sur leur appréciation des aptitudes des étudiantes stagiaires à leur entreprise depuis quelques mois. La satisfaction unanime des employeurs a certifié l'excellente formation des jeunes secrétaires de Cegep de Rimouski.

Bientôt 45 jeunes femmes, dont 30 de Rimouski frapperont à vos portes, vous, patrons de la région. Remplies d'ambition, elles ne souhaitent que votre encouragement!

M. G.

CLINIQUE DENTAIRE
Dr Jean-Pierre Belisle
Dr Michelle Belisle
URGENCE • PRÉVENTION • RESTAURATION
38, rue Saint-Germain est
(Edifice du Syndicat de Rimouski)
HEURES DE BUREAU:
Lundi de 8h30 à 17h30 et 19 à 22 heures.
Mardi au vendredi de 8h30 à 18 heures.
724-7935

PROCUREZ-VOUS DÈS MAINTENANT VOTRE GARAGE
EN BOIS, EN TOILE OU FABRÈNE T.M. DE DUPONT

Armature "TUBING" d'acier galvanisé de toutes les dimensions.
Portique, passage, abri d'auto, et divers autres articles en toile.
Vente, location et installation
Estimation gratuite
SÉBAST ENR.
1408, boul. Ste-Anne,
Pte-au-Père, Qué. G0K 1G0 - Tél.: 724-2425

Congrès des photographes professionnels du Québec André Roy se distingue

Un photographe professionnel de Causapscal, M. André Roy, s'est vu octroyer une mention de mérite pour chacune des quatre photographies sur un maximum de cinq qu'il avait soumises lors de l'exposition à l'occasion du congrès des photographes professionnels au Québec.

Cette compétition provinciale sert à déterminer également le photographe de l'année, titre qui est allé à Christian Hébert, de Béloeil. M. Roy s'est classé 3e à ce niveau, une performance digne de mention pour ce professionnel de Causapscal.

Fort heureux des résultats, il estime que ceux-ci confirment la bonne direction de sa recherche photographique.

R.A.



Cette photographie a valu une mention à M. André Roy, de Causapscal



Cette photographie de M. Sirois, tirée d'un reportage sur le 150 ième anniversaire du Bic, s'est méritée une mention lors du 30 ième congrès de l'APPQ .

Régis Sirois aussi

M. R. Sirois, photographe professionnel et résidant du Bic, s'est mérité trois mentions de la part du jury lors du Congrès des Photographes professionnels du Québec qui se déroulait à Montréal, les 7, 8 et 9 novembre derniers.

Ils étaient plus de 150 à présenter leurs oeuvres, ce qui a permis à M. Sirois de se situer par rapport aux autres photographes de la province.

M. Sirois, qui en était à sa première expérience du genre, s'est dit fort encouragé par les résultats obtenus et espère un succès aussi pour l'an prochain.

Eric LeBel

DU NOUVEAU
LA MAISON DE JEÛNE DE RIMOUSKI

Session de 10 jours:
(7 jours à l'eau fraiche et 3 jours de réalimentation)

Session de courte durée: (3 à 4 jours)

Tout en offrant, les accommodations suivantes:
- examen préliminaire à l'entrée;
- une équipe de surveillance;
- intimité;
- réalimentation graduelle;
- conférence sur la nutrition;
- repos pour l'organisme;
- amaigrissement;
- détente pour l'esprit;
- cours optionnel sur le vitrail.

Le jeûne, une méthode de santé naturelle qui permet au corps un repos physiologique et l'élimination naturelle des toxines qui l'affectent, souvent cause des maladies.

Pour information et inscription:
LASZLO SZÖKE
d.c.,
95, Avenue Rouleau
Rimouski, G5L 5S4
Tél.: 722-8081

6 Vérifications à faire chez vous.



1. *Jambe courte*
Vous tenez-vous toujours sur une jambe et par surcroit avez-vous noté que c'est toujours la même.



2. *Position de la tête.*
En se tenant la tête droite et les yeux fermés, vérifier si celle-ci reste verticale.



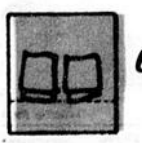
3. *Niveau des épaules.*
Les épaules se tenant droites doivent être à la même hauteur.



4. *Bas de jupes ou pantalons*
Lorsque le corps se tient droit, le bas de la jupe ou des pantalons se doit d'être au niveau.



Flexion avant
5. *En se penchant vers l'avant, observer toutes déviations de la colonne. Vérifier le soulèvement d'une omoplate ou des muscles d'un côté par rapport à l'autre.*



6. *Les talons des chaussures*
Vérifier si l'usure des talons est égale.

RECOMMANDATIONS: Si un ou plusieurs de ces tests vous semblent sortir de la normale, prenez un rendez-vous chez votre chiropraticien pour une évaluation plus approfondie de votre condition.

N.B. Toutes les assurances-groupes et les assurances scolaires couvrent les soins chiroprati ques.

Pour information et inscription:
LASZLO SZÖKE d.c.,
95, Avenue Rouleau
Rimouski, G5L 5S4
Tél.: 722-8081



Un laxatif qui agit directement dans l'intestin et non dans l'estomac.

Les petites pilules Carter possèdent un enrobage spécial qui leur permet de passer par l'estomac sans se dissoudre. C'est dans l'intestin qu'elles agissent: elles y soulagent rapidement, mais en douceur, les malaises dus à la constipation temporaire.

PETITES PILULES
CARTER

Une tradition familiale de plus de 90 ans.

Navire de guerre de la flotte canadienne

Le HMCS Algonquin au port de Gros-Cacouna

Reportage de René Alary** **Photos de Jean-Pierre Rioux

Le HMCS Algonquin, le plus récent navire de guerre du Canada, a fait escale au port de Gros-Cacouna mardi dernier. Il avait quitté Québec en début de journée avec à son bord, près d'une centaine de passagers inhabituels.

Pour la circonstance, plusieurs dizaines d'étudiants de la région du Bas Saint-Laurent et quelques journalistes étaient les invités des Forces Armées Canadiennes et plus précisément de Centre de Recrutement de la région.

C'est donc sous l'invitation du Commandant, du bureau de Rimouski des Forces Armées Canadiennes que nous avons participé à cette expédition en mer. Quinze étudiants de l'Institut maritime, 15 du Cécep de Rimouski, 14 du Paul-Hubert et autant des Cégep de Matane et Rivière-du-Loup ont participé à cette journée.

"Nous voulions surtout les familiariser avec le milieu maritime et la marine militaire canadienne car les possibilités de carrières sont nombreuses au sein de la marine militaire" nous a expliqué M. Corriveau.

Diverses démonstrations ont été faites lors du voyage qui s'est déroulé sur un fleuve très clément. L'Algonquin est équipé d'armes anti-sous-marines tel un mortier anti-sous-marin, des torpilles autoguidées et deux hélicoptères "Sea King", armés de torpiles autoguidées et de grenades anti-sous-marines.

Tous les visiteurs ont été passablement impressionnés par l'équipage (près de 300) sur le navire. Tous des militaires, on retrouve une proportion de 38% de canadiens français et ce nombre devrait atteindre plus de 50% après les fêtes. Selon le commandant du bateau, M. Pollard, on vise un objectif de 95% d'ici 1983 ce qui est un indice d'une volonté certaine de recruter des québécois au cours des prochaines années.

Quelle est la situation face au recrutement dans la marine canadienne? Beaucoup de jeunes offrent leurs services mais il existe des listes d'attente, principalement dans les métiers pour hommes de métiers. Les ouvertures sont nombreuses dans le secteur des spécialistes. Les Centres de recrutement des Forces Armées Canadiennes peuvent conseiller les jeunes voulant faire carrière dans la marine militaire canadienne.

Lors d'une rencontre qui s'est déroulée avec le Commandant Pollard, dans sa cabine, ce dernier a indiqué que cette visite au Québec était un peu dans le but de donner un peu de visibilité à la marine canadienne dans notre province. "Nous espérons ainsi aider le recrutement" a-t-il dit.

Il a souligné, suite à une question d'un journaliste, que Québec ne pourrait pas devenir le port d'attache du navire Algonquin an raison des graves problèmes de glace pour quatre mois de l'année où il serait difficile de faire des manoeuvres.

Le commandant estime également que la flotte actuelle canadienne est passablement vieille. Le HMCS Algonquin fut le dernier navire de guerre livré et ce, en 1973. Le prochain destroyer à être livré le sera en 1987.

Pour ce qui est des étudiants de l'Institut Maritime qui prendraient l'option de la marine militaire plutôt que la marine marchande, ils doivent s'attendre à passer par le même système que tous les candidats. La progression est toutefois généralement plus rapide et les résultats meilleurs.

Au moment où les emplois sont plutôt rares dans la province et principalement notre région, les forces armées canadiennes, et plus précisément dans ce casci dans la marine, sont une possibilité pouvant être envisagée. Mardi dernier, plus de quatre-vingt étudiants ont vécu l'expérince impressionnante il faut l'avouer.

René Alary



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Le HMCS Algonquin, quelques minutes avant de quitter Québec pour se rendre à Gros-Cacouna. C'est un navire de guerre, de la flotte canadienne

(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

MM Robert Tremblay, de Radio-Canada Rimouski, et René Alary, du Progrès-Echo, quelques instants avant de monter à bord de l'hélicoptère Sea King. Non, ces deux messieurs n'ont pas volé...



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Une conférence de presse a eu lieu à l'intérieur de la cabine du capitaine à notre arrivée à Gros-Cacouna. Au fond, à gauche, le commandant Pollard, celui qui dirige les manoeuvres sur le navire

Carnet de voyage

Tous les invités des Forces Armées Canadiennes ont quitté la région lundi en début d'après-midi pour se rendre à Québec où nous avons tous séjournés dans un hôtel de Sainte-Foy...

Le lendemain matin, dès 7 h 00, c'était le départ vers le port de Québec où nous avons pris le petit déjeuner à bord du navire...

Le départ s'est effectué à 09 h 00 et l'arrivée à Cacouna s'est faite cinq heures plus tard. La vitesse de croisière a atteint environ 25 noeuds ou 32 milles à l'heure...

La journée était ensoleillée et le vent pratiquement nul ce qui a eu pour effet de profiter d'une mer calme d'où un voyage paisible...

Outre les services du Commandant Corriveau, du bureau de Rimouski des Forces Armées Canadiennes, nous avons profité de toutes les attentions du Sgt Eddy Constantin, du même bureau, celui qui devait voir à tous les petits détails lors de cet événement...

Robert Tremblay et Denis Malenfant, de Radio-Canada Rimouski étaient du voyage. Le Portage, de Rivière-du-Loup et la Voie Gaspésienne, de Matane, étaient les seuls autres média représentés...

En avant-midi, nous avons eu droit à une manoeuvre des hélicoptères à bord qui ont d'ailleurs volé par la suite de même qu'une démonstration du lancement de torpilles et du tir du mortier. Une torpille vaut $125 000 l'unité. Inutile de dire que l'on en a pas lancé...

L'anglais est la langue pour l'exécution des travaux sur le navire... mais les membres de l'équipage parlent régulièrement le français...

On tente présentement une expérience sur un autre navire de la marine canadienne: celle de 9 femmes à bord comme membres de l'équipage. Il semble que jusqu'ici tout se déroule bien...

A noter que tous les étudiants présents lors de l'expédition sont tous des finissants dans leurs institutions d'enseignement...

Pour la majorité, ces étudiants sont des finissants en électronique, électrodynamique, en navigation, génie mécanique de marine, architecture navale et sciences pour ceux du Paul-Hubert...

Le HMCS Algonquin est évalué à $300 millions et il en coûte plus de $16 000 par jour pour le mettre en mer...

Le déplacement de ce navire est de 4 545 tonneaux, la longueur hors-tout est de 426 pieds, la largeur de 50 pieds, la hauteur à la tête du mât atteint 141 pieds, le tirant d'eau normal est de 16 pieds...

La construction du HMCS Algonquin a débuté en avril 1970 dans les chantiers de la Davie Shipbuilding à Lauzon et son lancement a eu lieu en avril 1971. Il a été mis en service en 1973...

René Alary



Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

C'est la démonstration du lancement des torpilles à bord de l'Algonquin. Une manoeuvre qui en a impressionné plusieurs

Le Parti Conservateur à l'écoute de la région

Samedi le 28 novembre à Auberge des Gouverneurs de Rimouski, se tenait un colloque régional de l'est du Québec et de la Côte Nord. Le but de cette rencontre consistait à familiariser le Parti Conservateur à la situation sociale-économique de la région. La population y était invitée pour faire connaître ses besoins dans ce sens. Un colloque semblable s'est déroulé aussi à Jonquière et à Montréal.

L'honorable sénateur Martial Asselin présidait l'assemblée, accompagné de M. Rock Lasalle, député de Joliette. Normalement, M. Joe Clark, chef du parti progressiste conservateur, devait être présent, mais le dossier chargé de la constitution l'a retenu à Ottawa. Nous retrouvions comme personnes-ressources son honneur le maire M. Philippe Michaud, le promaire M. Hervé Dickner, le commissaire industriel adjoint M. Jean-Pierre Thibeault, M. Richard Lacasse, professeur d'administration générale à l'UQAR (université du Québec à Rimouski), M. Alban Arsenault, représentant de la Chambre de Commerce et M. Patrice Ouellet du MEER (ministère de l'expansion économique régionale).

Une trentaine de personnes ont assisté au colloque. Les principaux points soulevés touchaient la difficulté de maintenance de l'aéroport de Rimouski, du service ferrovial du Canadien National, du port de Rimouski-est et également de la lenteur de la construction de l'autoroute entre Cacouna et Mont-Joli. Il fut aussi question du projet du gazoduc.

A cause de son éloignement des grands centres, ce sont en effet les services de communication et de transport qui influent principalement sur le développement économique de la région. Le problème des marchés contingentés causés par les surplus de production a retenu l'attention. On a proposé comme première démarche, d'engager des gens d'ici pour étudier sérieusement le potentiel des marchés dans la région, afin de connaître les secteurs terciaires à exploiter.

Nous savons que 70% de notre économie vient des pêcheries, des mines, des forêts et de l'agriculture. L'industrialisation s'avère l'élément essentiel de la roue économique. La population devra être encouragée à la développer car pour le moment l'activité manufacturière est relativement faible dans la région. Notre territoire possède plein de ressources. Il s'agit de découvrir ce qui serait le plus rentable. Le parti conservateur a noté l'importance de la valorisation des atouts nombreux de la région et de la revalorisation de certains secteurs proches de la faillite, ou même abandonnés. L'équipe conservatrice a annoncé qu'elle veillera à régionaliser le développement économique de ces atouts afin d'atteindre un certain niveau d'autosuffisance.

M. Rock Lasalle a clôturé l'échange verbal, en nous assurant qu'il fera tout en son pouvoir pour répondre aux demandes formulées lors de la discussion. Tout en excusant M. Clark de son absence, M. Lasalle a invité les membres de l'assemblée à être confiants en son parti.

Marie Gauthier



L'Honorable sénateur Martial Asselin et M. Roch Lasalle, lors de la rencontre de samedi à Rimouski

Les gens m'appellent parce que je donne du service



René Pouliot

En assurance vie
En assurance collective groupe
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite

RENE POULIOT
Bureau: 723-7831
Résidence: 723-1314

Votre vie nous tient à cœur

La Mutuelle du Canada
84 St-Germain est
Rimouski

Inauguration officielle des Bergeries de la Neigette Inc.

La population de Trinité-des-Monts accueillait samedi dernier des invités de marque lors de l'inauguration officielle de la bergerie de la Neigette numéro 1.

Parmi celles-ci, on remarquait la présence de Mme. Eva Côté, député de Rimouski à la Chambre des Communes, M. Alain Marcoux, député-ministre de Rimouski à l'assemblée nationale, les membres du conseil d'administration de la Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette Inc., les actionnaires des Bergeries de la Neigette Inc.et tous les gens qui se sont impliqués dans ce grand projet.

La fête qui débuta par la visite de la bergerie fut suivie d'une messe d'action de grâce et d'un souper causerie où l'on remis à M. Marc-Aurèle Bélanger de Saint-Narcisse une plaque souvenir soulignant son magnifique travail au sein des bergeries de la Neigette Inc.

Rappelons que ce projet a vu le jour grâce à l'implication du personnel de la SERN, du gouvernement fédéral avec une subvention d'aide à la création d'emploi de $250,000. et du gouvernement provincial avec une subvention au transport de $117,522.

De plus, les Bergeries qui comptent maintenant au-delà de 800 moutons, ont créé 26 emplois saisonniers et 5 emplois permanents.

Les Bergeries de la Neigette, une entreprise en pleine expansion, à l'image du dynamisme des gens du Haut-Pays.

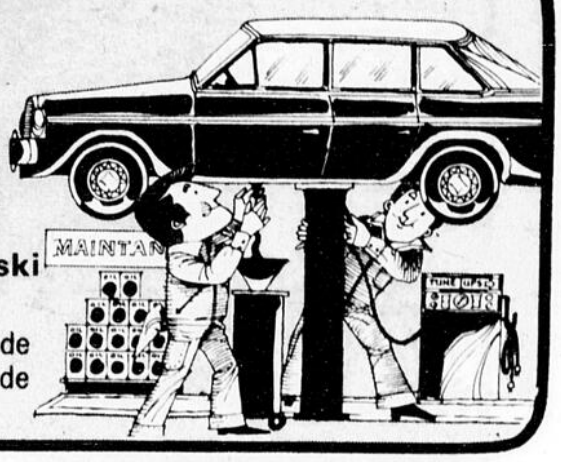
Eric LeBel



Le président de la SERN,M. Robert Lepage, remet à M. Marc-Aurèle Bélanger de Saint-Narcisse, une plaque souvenir soulignant son implication au sein des Bergeries de la Neigette inc..

GARAGE ROGER BÉLANGER

St-Simon cté. Rimouski
Tél.: 738-2155
SPÉCIALITÉ: vente de pièces d'autos usagées de tous modèles.



PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

en vigueur le 16 novembre 1981

Par ordonnance rendue le 28 octobre 1981, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète qu'à compter du 16 novembre 1981, les prix de détail du lait de consommation sont les suivants:

Région I:*		1 litre	2 litres	4 litres
Lait 3,25% m.g.	au comptoir	0,77$ à 0,82$	1,52$ à 1,62$	2,88$ à 3,12$
	à domicile	0,80$ à 0,85$	1,54$ à 1,64$	2,92$ à 3,16$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0,73$ à 0,78$	1,45$ à 1,55$	2,72$ à 2,96$
	à domicile	0,76$ à 0,81$	1,47$ à 1,57$	2,76$ à 3,00$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0,70$ à 0,75$	1,37$ à 1,47$	2,59$ à 2,83$
	à domicile	0,73$ à 0,78$	1,39$ à 1,49$	2,63$ à 2,87$
Lait écrémé	au comptoir	0,67$ à 0,72$	1,31$ à 1,41$	2,46$ à 2,70$
	à domicile	0,70$ à 0,75$	1,33$ à 1,43$	2,50$ à 2,74$
Région II:**				
Lait 3,25% m.g.	au comptoir	0,80$ à 0,88$	1,58$ à 1,74$	3,00$ à 3,32$
	à domicile	0,83$ à 0,91$	1,60$ à 1,76$	3,04$ à 3,36$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0,76$ à 0,84$	1,51$ à 1,67$	2,84$ à 3,16$
	à domicile	0,79$ à 0,87$	1,53$ à 1,69$	2,88$ à 3,20$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0,73$ à 0,71$	1,43$ à 1,59$	2,71$ à 3,03$
	à domicile	0,76$ à 0,85$	1,45$ à 1,61$	2,75$ à 3,07$
Lait écrémé	au comptoir	0,70$ à 0,78$	1,37$ à 1,53$	2,58$ à 2,90$
	à domicile	0,73$ à 0,81$	1,39$ à 1,55$	2,62$ à 2,94$

1 **Région I:** le territoire du Québec à l'exception des territoires de la région II.

2 **Région II:** a) les comtés municipaux d'Abitibi, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Nord, Saguenay et Témiscamingue, ainsi que les municipalités de cités et villes comprises à l'intérieur de ces comtés;

b) les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami;

c) la municipalité de Chibougamau ainsi que les municipalités situées à moins de 50 milles de cette dernière.

Regie des marches agricoles du Québec
201, boulevard Crémazie est, Montréal, H2M 1L5
Tél.: (514) 873-4024



A la corporation municipale de

Ste-Blandine

Avis d'assemblée publique

Avis est, par les présentes, donné en vertu de l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole qu'une assemblée publique sera tenue pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent faire des représentations à la corporation municipale et en aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec ou lui en transmettre copie.

L'assemblée publique aura lieu le 8 décembre 1981 à 19 heures.
À la Salle des Loisirs
10 rue de la Fabrique
Ste-Blandine.

Yves Brisson
Secrétaire trésorier

Radio Shack®

VENTE

«J'ai hâte à Noël!»

et choix d'articles courants, de nouveautés et offres spéciales



12-1529

rabais 26%

Offrez un radio-réveil AM/FM

Le chronomètre®-222 vous réveille en musique ou avec l'alarme. Rappel-réveil et arrêt retardé, grand affichage à LED avec gradateur.

REALISTIC

4795 *Cour. 64.95*

Flavoradio™... cadeau original!

Pittoresque radio AM, petit format. Pile 9 V requise*. 12-166

788 *Cour. 9.95*



rabais $2



12-1800

rabais $10

Lecteur 8 pistes

Va sous la planche de bord des autos compactes. Commandes pour volume, équilibre et tonalité. Ampli stéréo de 8 watts.

4995 *Cour. 59.95*

A *Cour. 59.95*

4495



rabais $15

Mettez de l'éclat dans vos parties!

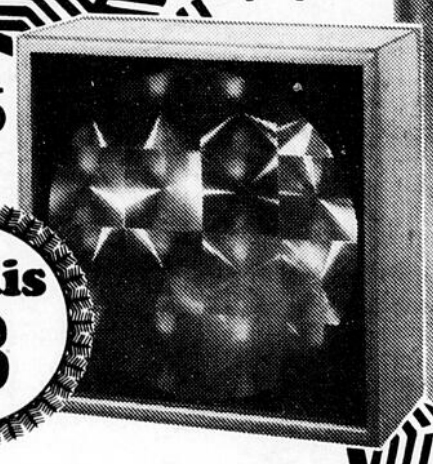
Des décorations aux couleurs magnifiques pour mettre encore plus de gaieté dans vos soirées. Une suite de couleurs sans cesse variées traduit le rythme et l'intensité de votre musique.

A Orgue multicolore. 12 x 18". 63-8005

B Lampe disco. 12 x 12". 63-8003

B

3695 *Cour. 54.95*



rabais $18



rabais $80 la paire

40-4030

La Nova™-5... du grand son à un petit prix

Enceinte avec H.-P. de graves 8" H.-P. d'aigues 2" et évent accordé pour rendement maximum. Style très décoratif. Profitez vite de notre prix spécial de Noël!

5995 chac. *Cour. 99.95 chac.*

60-3041

1795

- Reproduction authentique
- Télécommande



Une Porsche 928

La télécommande portative vous met au volant de ce bolide! Marche avant ou arrière/virages. 2 piles 9 V et 4 piles "AA" requises*. 9" de long.



rabais $10

3495 *Cour. 44.95*

Kit de 150 montages

Montez une radio, un télégraphe, etc! 150 montages alimentés par pile ou par le soleil! Pièces montées. 2 piles "AA" et une pile 9 V requises*.

28-248



60-2152

60-2150

Contrôlez votre mémoire

Rappelez-vous dans l'ordre des sons et des couleurs de cette répétition de poche et battez l'ordinateur! 2 jeux. Pile 9 V requise*.

1495

Football des champions

Choisissez entre percée, passe ou botté. Niveaux "collège" et "pro". 4 périodes de jeu pour 1 ou 2 joueurs. Sonorisé. Pile 9 V requise*. Un joli cadeau.

2495

Pour le bas de Noël des petits!

Casque de pompier avec sirène intégrée et feu rouge rotatif. Plastique durable. 2 piles "C" requises*.

995

60-3005



*Les piles ne sont pas fournies

La réclame expire le 24 décembre 1981

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES

Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre; il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques.

Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Le magasin le plus proche est dans les pages blanches.

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

Carrefour Rimouski 419 Boul. Jessop

Lors de son plus récent voyage à l'étranger

Monseigneur Gilles Ouellet a découvert la Chine et ses 960 millions d'humains

Les voyages fascinent bien des gens, les uns pour le simple dépaysement, les autres, pour un agrandissement de leur champs de connaissance personnel.

Monseigneur Ouellet, lui, s'est envolé pour la Chine, afin de représenter auprès des Chinois, la religion catholique pratiquée au Canada. Ce dernier remplit la fonction d'archevêque du diocèse de Rimouski depuis bientôt 9 ans.

Né près de Sherbrooke, Monseigneur à étudié au séminaire de Pont-Viau à Montréal. Par la suite, il parti en mission dans les Philippines pendant 7 ans. Revenu au Canada, on le nomma Supérieur général des prêtres missionnaires à l'étranger. Un peu plus tard, le pape, Paul V1 à ce moment-là, lui demanda de bien vouloir accepter d'être l'évêque de Gaspé. Après 4 ans et demie de service dans la péninsule, Paul V1 l' invita à devenir l'archevêque à la ville de Rimouski.

Son travail consiste à rencontrer les évêques, les communautés religieuses, les agents pastoraux et parfois les paroissiens des villes et villages allant de Rivière-du-Loup jusqu'à Rivière-Bleue, incluant la Vallée de la Matapédia et Témiscouata. Monseigneur Ouellet sert de trait d'union entre la province ecclésiastique et le reste de L'Eglise. Il veille à ce que le véhicule de la parole de Dieu soit en accord avec la société et ses transformations.

Nous disions que Monseigneur est allé en Chine. En effet, le conseil national des églises a pensé à notre archevêque, pour faire partie des membres de la déléguation canadienne invitée par l'Eglise de Chine.

La Chine a toujours eu d'excellents rapports avec le Canada à ce niveau. Pourquoi? Parce qu'au XV1 ième siècle, un jésuite canadien pris 17 ans pour se rendre en Chine, afin de convertir quelques Chinois à la religion chrétienne. Ces derniers sont venus compléter leur formation au Canada et depuis 1949, les chrétiens chinois n'ont pas eu la visite d'aucun chrétiens étrangers. Grâce à leur bonne relation avec notre pays, c'est le Canada qui fut convoqué.

Monseigneur Ouellet a été président, il y a 4 ans, des évêques participant à la déléguation chrétienne en étroite liaison avec les Chinois. Pour cette raison, il fut choisi comme représentant de la religion catholique.

17 autres membres de différentes Eglises l'accompagnaient. Réunie, la déléguation quittait le Canada, le 18 juin, pour la Chine. Les Canadiens ont parcouru les villes de Canton, Changhaï, Nanking, Kaifeng et Pékin. Pendant trois semaines, plusieurs chrétiens chinois ont été rencontrés afin de créer avec eux, un lien de prière.

Monseigneur Ouellet nous confie qu'il fut très impressionné par les 960 millions d'habitants peuplant la Chine. Il y a toujours du monde autour de toi, nous dit-t-il. Un vice-premier-ministre lui a appris que la population du pays augmente chaque année du nombre de la population du Canada, c'est-à-dire de 22 millions d'hommes et de femmes! Notre archevêque s'étonne que tous ces gens réussissent à trouver la nourriture pour survivre.

Tous les matins dans les rues de Pékin, entre 8 heures et 8 heures et demie, Monseigneur assistait au spectacle de la danse "au ralenti" des paysans, la seule façon possible, pense-t-il, pour eux, de retrouver le calme dans leur fort intérieur. Le rythme modéré des rues se rompt aux heures de pointe, par l'envahissement des bicyclettes, principal moyen de transport en Chine. Les voitures privées sont rares. Les engins motorisés les plus utilisés restent l'autobus, les camions et les motocyclettes. En ce pays peu industrialisé, la machine n'a pas remplacé le travail aux bras d'homme. Grâce à cela, tous peuvent avoir un emploi, si peu rentable soit-il.

Mais Monseigneur Ouellet n'est pas allé en Chine en touriste, plutôt comme homme d'Eglise. Il nous fait part de ce qu'il a appris sur la religion là-bas.

Ayant au préalable pris connaissance des dossiers sur les conditions de la vie religieuse, il observe que cette dernière est beaucoup plus libre qu'avant la révolution culturelle déclenchée par Mao en 1966.

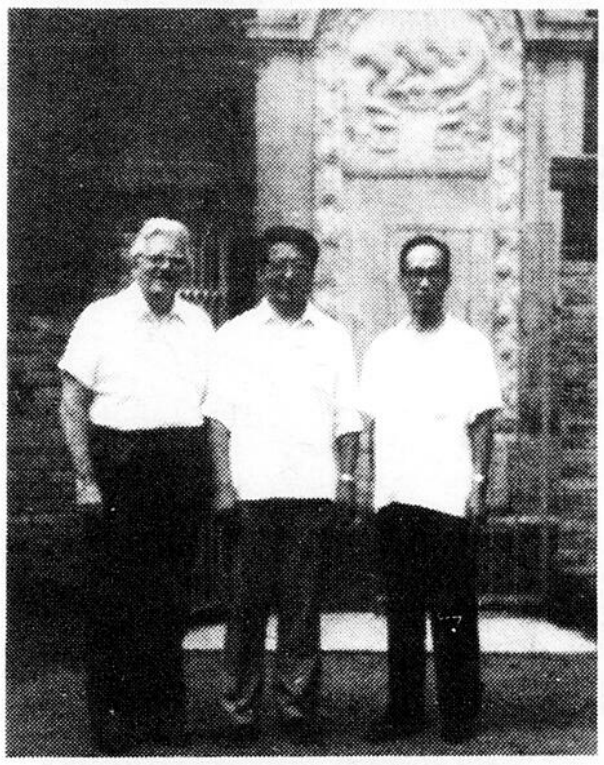
Cette libération ne signifie pas que tout est permis La flexibilité de la religion ne dépasse pas les limites imposées de manière très stricte par le gouvernement. Les chrétiens chinois ne peuvent nullement entrer en communication avec les évêques de Rome. Il est aussi interdit de recevoir des missionnaires ou même de l'argent provenant de l'étranger.

Monseigneur Ouellet s'interroge sur la valeur d'une aussi ferme structuration de la religion en Chine quand on sait que 3 habitants sur 1000 pratiquent.

Bien sûr, une expédition de 3 semaines dans un pays surpeuplé comme la Chine, suscite chez Monseigneur Ouellet bien des réflexions. Ce voyage a fait découvrir à l'archevêque, deux visions du monde: celle qui dit à l'homme que tous doivent être égaux à lui, et pour ce, il doit tout raser et recommencer à neuf, (il fait allusion ici aux mesures destructrices prônées par Mao lors de la Révolution culturelle); et celle qui croît que rien n'est possible tant qu'on ne change pas le coeur de l'homme.

Aussi, notre voyageur a tiré une leçon de l'histoire de Chine. L'archevêque de notre diocèse réalise qu'on ne peut pas avancer dans le droit chemin, si on arrêts son horizon aux frontières de sa propre ville. Etre conscient de l'importance de l'union des villes comme formant une grande famille, permet à l'homme d'être toujours rassurés quant au support moral dont il ne pourra jamais se passer.

Marie Gauthier



Monseigneur Gilles Ouellet avec des collègues chinois devant la stelle du tombeau du premier missionnaire canadien en Chine.



En Chine, le travail à bras d'homme n'a pas laissé la place aux machines.

Le plus grand choix de cadeaux dans l'Est du Québec



DES JOUETS POUR ENFANTS ET ADULTES

JOUBEC inc.

Carrefour Rimouski

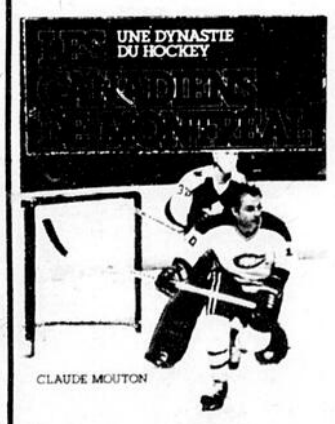
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Agenda:
"Fleurs sauvages du Canada 82"



Prix régulier: 6.95

Gratuit avec l'achat de: "Les Canadiens de Montréal"



Prix régulier: 24.95

Obtenez **gratuitement** avec l'achat de: "Les Canadiens de Montréal" un agenda: "Fleurs sauvages du Canada 82"

LIBRAIRIE alphabet INC.

Carrefour Rimouski 724-6352
120 rue St-Germain Ouest 723-8521



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Paul Rousseau en compagnie de son chien et ami de toujours, "Bruce Lee", un superbe berger allemand, pure race.

Berger allemand pure race

Bruce Lee remporte une compétition à Montréal

Paul Rousseau de Saint-Anaclet s'est rendu dernièrement dans la métropole, afin de prendre part à une compétition d'importance de "Schutzhund", qui consiste en quelque sorte à "sortir" au maximum, le caractère d'un chien, de race berger allemand. On sait que Monsieur Rousseau dresse des chiens de cette race, en plus d'en faire la vente et l'élevage.

Avec son chien "Bruce Lee", Monsieur Rousseau a été l'un des rares compétiteurs à passer son premier grade d'une série de trois, les deux autres devant se tenir au début de janvier ou février.

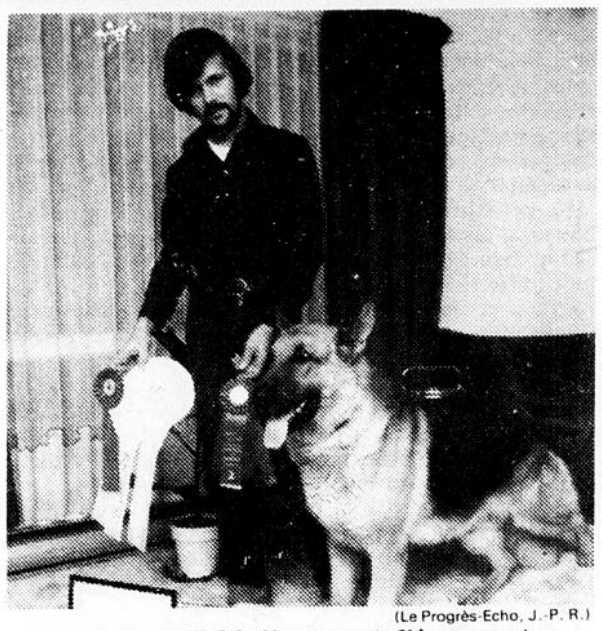
Les chiens doivent alors montrer leur savoir-faire à la protection, la recherche et l'obéissance. Selon Monsieur Rousseau, deux chiens seulement au Québec ont leur grade III dans la classe Schutzhund.

"Bruce Lee" est âgé de 4 ans et il a été acheté en Ontario alors qu'il n'avait que trois mois. Monsieur Rousseau est très fier de son berger allemand, un chien qui a prouvé par le passé son savoir-faire.

Par ailleurs, Monsieur Rousseau a vu un autre de ses chiens, "Eddy", remporter un concours d'élégance à Québec dernièrement, dans sa catégorie. Au total, sur quelques 30 chiens, "Eddy" a terminé en 4e place. Ce chien a été acheté en Alberta il y a près de 3 ans.

Monsieur Rousseau, qui possède exclusivement des bergers allemands de race pure, en fait la vente et le dressage. D'ailleurs, une série de cours est offerte le mercredi soir entre 19 h 00 et 20 h 00 et à cet effet, l'on peut obtenir plus amples informations en communiquant avec Paul Rousseau à 724-9876.

Jean-Claude Leclerc.



(Le Progrès-Echo, J.-P. R.)

Le chien "Eddy" posant fièrement devant ses prix, en compagnie de son maître Paul Rousseau.

Très certainement, la voiture de l'année... pour des années.

LA NOUVELLE ACCORD SEDAN LX
LA NOUVELLE ACCORD HATCHBACK

Nous sommes persuadés que ces toutes nouvelles Accord répondent aux critères d'exigence les plus élevés dans le domaine de l'automobile. Et cela, pour des années à venir.

Totalement redessinées, elles sont si luxueuses qu'on a peine à croire qu'elles demeurent, plus que jamais, des voitures vraiment économiques. Et quel plaisir à conduire!

Grâce à leurs nouvelles lignes profilées et aérodynamiques, elles fendent l'air et donnent le maximum de rendement de la moindre goutte d'essence.

Un empattement plus long, des voies plus larges, une nouvelle suspension et des freins à disque à l'avant . . . voilà ce qui explique si bien leur tenue de route et leur maniabilité exceptionnelles.

Vous apprécierez aussi tout le raffinement de l'aménagement intérieur. Par exemple, les sièges enveloppants au capitonnage en tissu moelleux et la moquette épaisse.

Pour ce qui est des caractéristiques standard, elles sont si nombreuses qu'il serait presque indécent d'en exiger davantage.

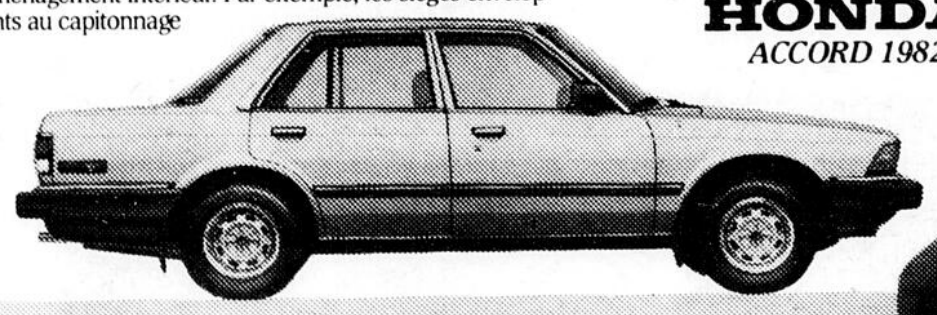
Les excellentes performances et la tenue de route encore améliorée de ces grandes routières sont si impressionnantes qu'elles surprendront même les conducteurs les plus blasés.

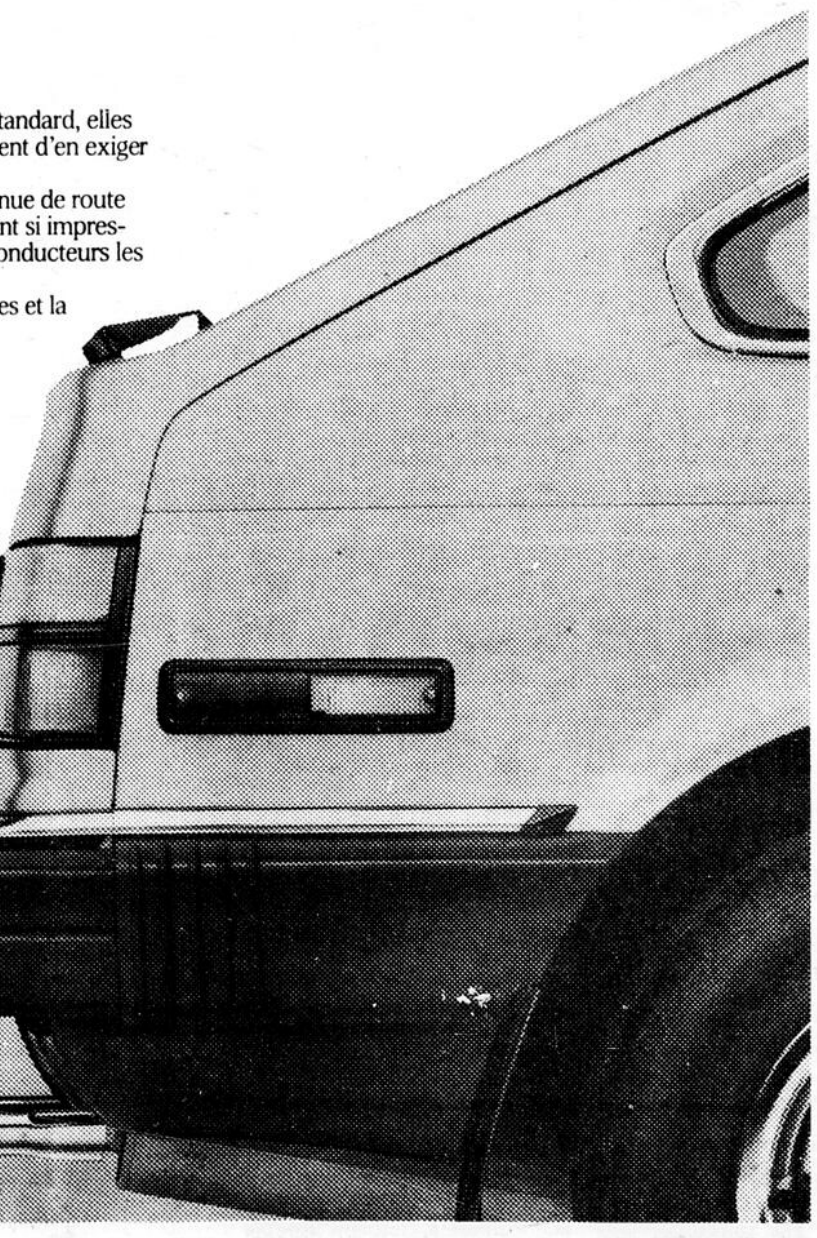
La nouvelle Accord LX Sedan 4 portes et la nouvelle Hatchback 2 portes qui étaient déjà des voitures remarquables, ont été si perfectionnées que nous pouvons dire, en toute modestie qu'elles sont vraiment tout près de la perfection.

D'un luxe inimaginable pour un tel prix, elles répondent, plus que jamais, à toutes vos exigences.

Et cela pour des années à venir.

HONDA
ACCORD 1982





LAMONTAGNE AUTO ltée

514 Boul. St-Germain Ouest, Rimouski 723-6533

Massage sur les liquides intertitiels

votre beauté



C'est alors que le massage peut intervenir heureusement pour aider à la résorption des liquides d'interposition. L'eau lacunaire, pressé par le masseur, peut repasser des tissus dans le sang. Par la suite, on observe la disparition d'oedèmes des parois abdominales et des membres inférieurs à la suite d'une séance de massage bien fait.

De l'ensemble de ces actions résultent une amélioration de la circulation et un allégement du travail du coeur qui a une moindre masse de liquide à mobiliser. Le massage aide à favoriser la résorption du liquide des oedèmes et des épanchements.

Indépendamment du grand mouvement circulaire du sang, le corps de l'homme et des animaux est le siège de déplacements de liquides interposés dans les espaces et les interstices du tissu conjonctif. Lorsque l'eau d'interposition se trouve retenue en excès dans les tissus elle occupe surtout les espaces intercellulaires et les espaces interlamellaires du tissu conjonctif.

Pour de plus amples informations, demandez Mlle Héléna Brochu, massothérapeute.

Toujours dans le but de vous aider,

Vos amies les Esthéticiennes

Celine et Denise, e.v.d.e.d.

La Cave de Beauté pour "Vous Deux"

100, rue Saint-Germain Ouest, Rimouski

Tél.: 723 - 3350 - 58

Pour être d'affaires... faut voir à son affaire!

La nouvelle Loi sur la protection du consommateur

De grâce, ne mordez plus à l'hameçon

Vous vous préparez à déguster votre dernière « petite bête » rapportée de poissonnerie et vous vous rendez compte que le poisson n'est pas toujours celui que l'on pense! Eh oui! Vous avez mordu aux belles paroles d'un habile pêcheur qui, saison de pêche ou pas, vous tenait au bout de sa ligne. Ne vous en faites pas, tout le monde y passe. Pour vous permettre de ne pas succomber trop facilement devant le poisson qu'on essaiera de vous faire avaler la prochaine fois, voici les critères d'appréciation de la qualité du poisson, publiés dans un dépliant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:

POISSON FRAIS

Entier

- Odeur légère et agréable;
- aspect général brillant;
- écailles fortement adhérentes (s'il s'agit de poisson à écailles);
- peau luisante, tendue et nacrée;
- chair ferme et élastique qui ne retient pas l'empreinte des doigts;
- yeux clairs, vifs, luisants et convexes;
- ouïes rouge vif.

En filet

- Odeur légère et agréable;
- couleur caractéristique de l'espèce;
- chair ferme qui ne s'effrite pas.

POISSON CONGELÉ

- Bien enrobé d'une couche de glace;
- à chair solidement congelée, luisante et qui ne présente aucun indice de dessèchement ni de brûlure de congélation;
- présenté dans un emballage étanche, à l'épreuve de la vapeur d'humidité et exempt de givre ou de cristaux de glace.

Le dépliant du ministère, intitulé **Du poisson de qualité, ça existe,** indique de plus comment conserver ces poissons et comment choisir les crustacés et les mollusques.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:

Bas Saint-Laurent
140, rue de la Cathédrale
Rimouski, G5L 5H8
Tél.: 722-3775

15 3/4 %

Notre nouveau Compte de placement garanti vous en donne plus qu'un Certificat de placement garanti.

Ce compte vous rapporte le même intérêt élevé que notre Certificat de placement garanti. Cependant, puisqu'il s'agit d'un compte d'épargne, vous n'avez pas à vous tracasser chaque mois pour le renouveler.

Il vous suffit d'ouvrir votre Compte de placement garanti au début d'un mois avec un dépôt minimum de 5,000 $. Ensuite, vous n'avez qu'à regarder croître votre investissement dont l'intérêt élevé est réinvesti automatiquement chaque mois selon notre taux des plus intéressants de 30 jours. En outre, nous vous enverrons mensuellement un relevé qui vous informera de la croissance de votre compte ainsi que le taux en vigueur.

Commencez à profiter dès maintenant de notre nouveau Compte de placement garanti. Pour obtenir tous les détails, passez à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous.

Trust Royal

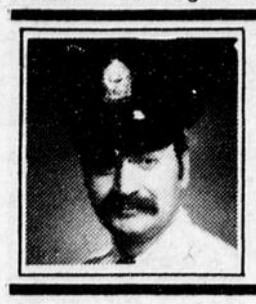
IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

LE CARREFOUR RIMOUSKI, 419 BOUL. JESSOP, RIMOUSKI 722-6434

Autres bureaux à Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke et Jonquière.

*Taux sous réserve de confirmation. Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



CHAUFFAGE AU BOIS EN TOUTE SÉCURITÉ

par: Marcel Labrie
du Service de Prévention des Incendies.

Genres de poêles et critères d'achat

De nos jours, on retrouve un grand nombre de poêles à bois sur le marché. Y a-t-il une différence valable entre tous les modèles? Sont-ils de qualité identique? Nous parlons ici des facteurs à considérer lorsque l'on envisage l'achat d'un poêle à bois. Les foyers de maçonnerie et les foyers métalliques préfabriqués indépendants, tout en étant d'apparence esthétique, sont très peu efficaces et ne doivent pas être considérés pour chauffer sérieusement au bois.

A l'achat d'un poêle, les facteurs à considérer sont: le genre, l'apparence, la capacité, l'efficacité, la construction et ... le prix!

a) GENRE DE POELE: Il faut se demander si l'on recherche un poêle pour fournir le chauffage entier de la maison ou seulement comme système de relève. Si l'espace d'emplacement est restreint. la dimension du poêle limite votre choix de certains modèles.

b) L'APPARENCE: Un poêle à bois, s'il a belle apparence, peut être un beau meuble, il existe des poêles à bois pour tous les goûts. Sans doute ce facteur sera considéré lors de l'achat. Il faut aussi cependant regarder sérieusement les autres facteurs qui font un bon poêle à bois.

c) CAPACITE: Le choix d'un poêle à bois de taille convenable est un facteur d'importance majeure si l'on essaie de rencontrer les besoins de chauffage de la maison. Ce "mariage" du poêle à la maison est nécessaire pour des raisons de sécurité.

d) EFFICACITE: L'efficacité d'un poêle à bois est rattachée à l'économie d'opération. Un poêle efficace doit être de construction étanche avec joint d'étanchéité dans la porte. Il y a de préférenoe un déflecteur ou un échangeur de chaleur. Un ventilateur est un atout pour mieux distribuer la chaleur. Presque tous les poêles étanches ont une efficacité semblable.

e) CONSTRUCTION, FABRICATION, DURABILITE: Si l'on se propose d'acheter un poêle en plaque d'acier on doit vérifier l'épaisseur du métal et la qualité des soudures. Pour les poêles de fonte, il faut vérifier l'épaisseur de la fonte et la qualité des joints. Des briques à feu ou bien une doublure en plaque de métal dans la partie inférieure du poêle protégeant le poêle et améliorant sa performance. Une bavette pour les cendres, d'au moins 100 mm (4 po.) de large, empêche les braises chaudes de tomber sur le plancher.

Si la buse (sortie de fumée) est plus basse que le haut de la porte, le poêle pourrait fumer lorsqu'on ouvre la porte. Des pattes d'au moins 100 mm (4 po) de hauteur facilitent une installation sécuritaire.

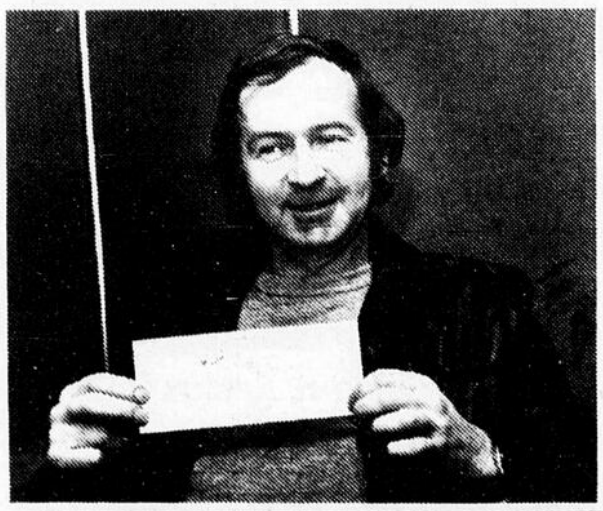
Informez-vous si le poêle est certifié et s'il est couvert par une garantie. La certification d'un poêle vous assure d'un standard minimum de qualité de fabrication.

f) PRIX: Le prix d'un bon poêle à bois varie de $350.00 à $1 500.00. Magazinez! le poêle le plus cher n'est probablement pas le meilleur.

La semaine prochaine: Problèmes et dépannage

Marcel Labrie
Préventionniste
Service d'Incendies
Ville de Rimouski

Un autre chanceux...



Monsieur Marc Castonguay de Price et soudeur pour le compte de la compagnie Marine Industrie, au Chantier LG 3 de la Baie James, vient de remporter un gros lot de $50,000 de la loterie Mini. Pour l'instant, l'heureux gagnant songe à se retirer dans "ses terres" à Price, avant de s'accorder de longues vacances.

La Boutique Au Puits D'Amour Enr.

Vous suggère une gamme varié de suggestions de cadeaux soit: pour échange de bureau, club social, etc...

Au Puits d'Amour la boutique érotique des rimouskois.



maquillage de théâtre
maillots de bain
fine lingerie
matériel érotique
films revues

Boutique
AU PUITS D'AMOUR Enr.
208, rue Rouleau
Rimouski Tél.: 724-6940

AMIOT ELECTRO INC.
A LA TOUCHE HITACHI EN TÉLÉVISION



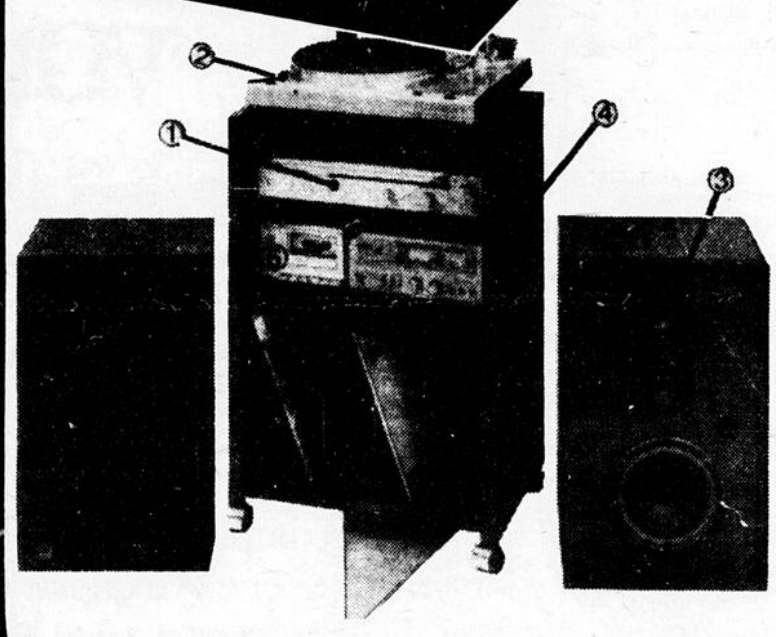
UN PRIX QUI DÉPASSE L'IMAGINATION

Téléviseur 20"
Cabinet tout bois
UN VRAI PRIX
$549.00

EXCLUSIVITÉ
SUR TOUS LES TÉLÉVISEURS COULEUR **HITACHI. GARANTIE 20 ANS SUR LES MINI-CIRCUITS TRANSISTORISÉS. GRATUIT**: MAIN-D'OEUVRE 3 ANS.

MT 216

AMIOT ELECTRO INC.
A LA TOUCHE HITACHI EN HAUTE FIDÉLITÉ



LA TOUCHE HITACHI ON L'A OU ON L'A PAS

1- SR2000 Récepteur 25 watts par canal.
2- HT 324 Table tournante.
3- HSP 308 Haut-parleur 3 voies

AU PRIX DE LA VRAIE VENTE HITACHI
$499.

4- LAC 2000 cabinet décoratif (en sus)
Spécial **$99.95**
5- D22S Platine cassette (en sus)
Spécial **$209.95**



Les vrais radios magnétophones TRK7800
$269.



DE10, piste de lecteur
Vu-mètres
Arrêt automatique
Dolby N.B.
DOLBY EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE DOLBY LABORATORIES.
À NE PAS MANQUER!
$209.95

LE NUMÉRO 1 EN ÉLECTRONIQUE, SON ET IMAGE, TOUJOURS PLUS...

LES MAGASINS AMIOT ELECTRO INC.

80 ST-GERMAIN OUEST (PROMENADE ST-GERMAIN)
RIMOUSKI 724-4181

Situation financière au Bic

Surplus de $25,901 pour 1980 mais possibilité d'une augmentation de taxes pour l'année 1982

Le conseil municipal du Bic présentait le 9 novembre dernier les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1980.

A ce chapître, les résultats du fonds d'administration pour cette période indiquent un excédant des revenus sur les dépenses de $25,901. Avec deux mois à faire, le budget prévoit en 1981 des revenus et dépenses équilibrés à $772,000.

Quant à l'état de la dette à long terme au 31 décembre 1981, elle était de $560,625, soit près de 2% de l'évaluation imposable de la municipalité. Par ailleurs, le total des emprunts à long terme sera de $678000 au premier janvier 1982 soit 2.3% du rôle d'évaluation imposable; une augmentation de .3%. De plus en 1981, deux règlements d'emprunt totalisant $192,500 ont été adoptés; le conseil en prévoit le remboursement d'ici cinq ans.

Pour 1982, voici les principales orientations générales du prochain budget par poste budgétaire.

Le poste enlèvement et enfouissement des ordures doublera ses coûts (et non les prévisions) comparé à 1981 afin de prévoir le coût d'enfouissement régional.

Les services santé et bien-être (application des règlements sur les chiens, le stationnement, etc...) tout en ne représentant pas d'augmentation de coûts devront davantage se rapprocher des besoins de la population.

Comparé à 17.5% en moyenne au cours des cinq dernières années, il en coûtera presque 25% du budget de 1982 pour payer le remboursement de la dette.

Aussi en 1982, le conseil n'écarte pas la possibilité de décréter un règlement sur l'approvisionnement en eau et en fasse assumer le coût par les contribuables en haussant la taxe d'eau. A titre d'exemple, pour retirer $20,000 additionnels en taxe d'eau, il faut augmenter les tarifs de 50%, soit de $80 à $120.

A l'item revenus, il faut prévoir une baisse importante des subventions conditionnelles en 1982 comparativement à 1981. Au poste autres revenus, on prévoit un faible surplus . Aussi, on entrevoit la possibilité d'abolir la taxe spéciale de 15 cents du $100 d'évaluation appliquée en 1981.

Cependant il est à évaluer la possibilité d'augmenter la taxe de vidanges de $30 à $40. Il est aussi à évaluer la possibilité d'augmenter la taxe d'eau de $80 à $100 ou de $80 à $120 pour aller chercher selon le cas $10,000 et $20,000 de plus. Notons que le programme P.A.I.R.A. (subvention pour aqueduc, égoûts et recherches en eau) s'applique à des municipalités dont les contribuables sont déjà très chargés en taxes. La question est de savoir si le Bic sera admissible avec une taxe d'eau de $80 par an?.

Les projections préliminaires permettent au conseil d'avancer que le taux de taxe foncière générale pourrait être de $1.10 du cent dollars d'évaluation, représentant une augmentation de quelque 12% sur l'année 1981 si l'on tient compte du 83 cents de la foncière générale et du .15 cents de la taxe spéciale.

Quoiqu'il en soit, le résultat de cette préparation sera présenté aux contribuables lors de l'assemblée spéciale du lundi 14 décembre 1981.

En ce qui a trait aux activités de l'administration générale de la municipalité, dix règlements et plus de 300 résolutions ont ét adoptés par le conseil au cours de l'année 1981.

Pour ce qui est du personnel, il représentait à lui seul 33% du budget en 1981, soit $230,000 contre $207,000 en 1980.

Des modifications importantes ayant été apportées au rôle d'évaluation sur la partie non imposable des terres agricoles font que plus de cent agriculteurs ont reçu un compte de taxe additionnel, la loi ne leur permettant pas l'exemption à des fins agricoles (excédent $375 l'acre).

Au chapître de l'épuration, il y a eu en 1981 une rencontre au cours de laquelle des représentants du ministère de l'Environnement suggérait à la municipalité d'abandonner la réalisation de l'étude de courant dans la baie du Bic et d'appliquer sur le programme d'assainaissement des eaux du Québec. Il y a eu confirmation verbale que le Bic sera sur la liste des municipalités mais la réponse officielle devrait arriver en avril 1982.

Les orientations en ce qui a trait aux loisirs et à la culture vont dans le sens d'une intervention mieux intégrée au milieu par la consultation des organismes qui l'animent. Le camping municipal pour sa part, rentable sur le plan financier a commencé à l'être sur le plan humain par la mise en valeur des talents locaux.

On peut donc dire à la lueur de ce rapport que la santé financière de la municipalité du Bic est excellente quoique l'accroissement du remboursement de la dette (25% du budget de 1982) et la possibilité d'augmentation de la taxe foncière et de certaines taxes de service (eau, vidanges), susciteront de nombreuses questions de la part des contribuables.

Eric LeBel

Avis de demande de dissolution

PRENEZ AVIS que la compagnie REDISTRIBUTION QUÉBEC INC., ayant son siège social à Rimouski, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission de se dissoudre.

Rimouski, ce vingt cinq novembre mil neuf cent quatre vingt un.

Louis Bellavance, notaire
Raboin, Bellavance & Raboin
Procureurs de la compagnie.

Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski tiendra, le MARDI, 29 décembre 1981, à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, une ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.

Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:

Article 1- Le tableau faisant partie intégrante de l'article 6.2 **Normes générales de zonage,** est modifié en changeant la superficie minimale des lots pour les types de bâtiment "2-3 logements (jumelé)", laquelle est fixée à 4,500 pieds carrés, par ce qui suit : 4,000 pieds carrés pour les types de bâtiment "2 logements (jumelé)" et 4 500 pieds carrés pour les types de bâtiment "3 logements (jumelé)".

Donné à Rimouski, ce trentième jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI

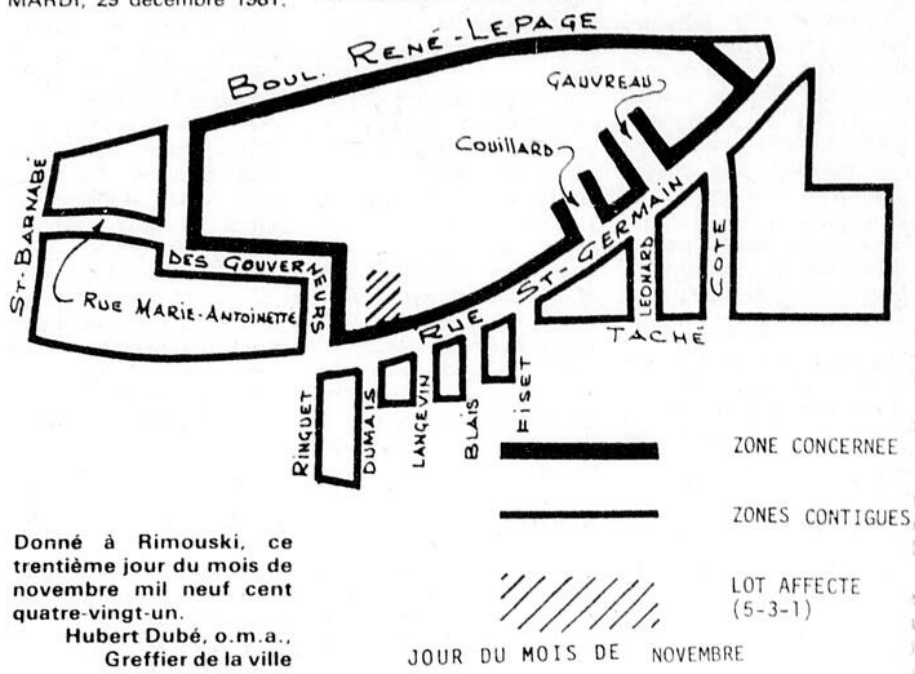
AVIS PUBLIC, EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski tiendra, le MARDI, 29 décembre 1981, à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, une ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation situés dans le secteur compris dans le plan reproduit dans le présent avis.

Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:

Article 1- Nonobstant les dispositions relatives aux marges d'isolement latéral en zone C4, en bordure de la ligne sud-ouest du lot 5-3-1 du cadastre officiel de la Ville de St-Germain de Rimouski, la marge d'isolement latérale est fixée à quatre (4) pieds et six (6) pouces.

Donné à Rimouski, ce trentième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la ville



Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI

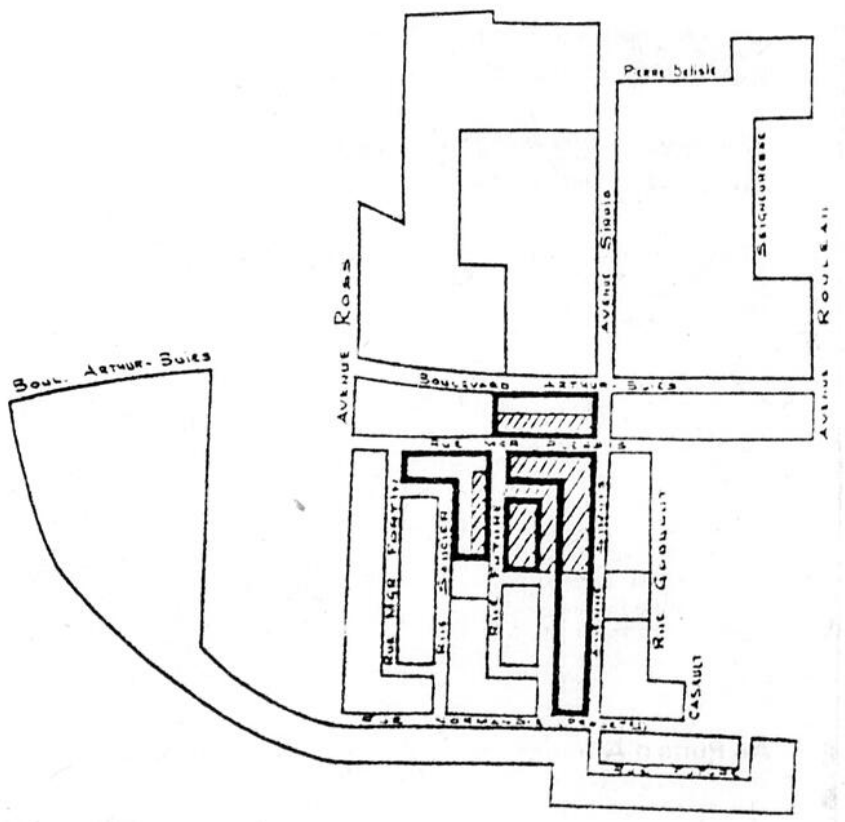
AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier que le Conseil de la Ville de Rimouski tiendra, le MARDI, 29 décembre 1981 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, une ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation situés dans le secteur compris dans le plan reproduit dans le présent avis.

Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante;

Article 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est modifié de la façon suivante: "Quatre secteurs ou parties de secteurs de zone R1, compris dans le lot 212-241 ptie du cadastre officiel de la Paroisse de St-Germain de Rimouski, sont abrogés et remplacés par deux (2) secteurs de zone R2 et un secteur de zone R3, le tout tel que montré sur le plan Z81-1166 préparé par le Service génie & travaux publics et daté du 2 novembre 1981".

Donné à Rimouski, ce trentième jour de novembre mil neuf cent-quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Ville



LA GERBE TE PROPOSE

Huiles à massage
Huiles essentielles
Shampoing aux plantes
Herbes et épices en vrac
Volumes sur les médecines douces, l'alimentation et la santé

VENEZ VOIR!

Ouvert tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

La Gerbe
723-6050
15, rue Saint-Paul Rimouski

A Rimouski

On a procédé au lancement d'un guide sur "Jeunes égaux en droits et responsable"!

La direction générale du Ministère de l'Education en collaboration avec la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent, procédait dernièrement à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski au lancement du guide "Jeunes égaux en droits et responsables", auquel assistaient des parents, des enseignants et des représentan s des conseils étudiants des écoles secondaires Langevin, Saint-Jean-Baptiste et Paul-Hubert.

Ce guide qui se veut un instrument d'interprétation de la charte des droits et libertés de la personne pour les étudiants du secondaire, vise à expliquer aux jeunes et aux divers agents de l'éducation leurs et responsabilités ainsi que les moyens mis à leur disposition pour les exercer.

Ainsi, même si l'expérience et le rôle à jouer de l'adolescent diffèrent de celui de l'adulte, la loi lui confèrent par contre les mêmes droits et libertés. En voici la liste; liberté d'opinion et d'expression, respect de la vie privée, droits économiques et sociaux, droit à l'égalité, droit à la réparation et droits judiciaires.

Cependant l'exercice de ses droits et libertés doit se faire dans le respect mutuel des droits d'autrui. Par conséquent, les jeunes sont égaux en droits mais aussi et surtout égaux en responsabilités.

Ce document préparé et présenté par la Commission des droits de la personne, sera diffusé par le Ministère de l'Education via ses bureaux régionnaux. A Rimouski, le directeur régionale du MEQ M. Fernand Dionne nous confiait que les compressions budgétaires obligeaient le ministère à restreindre la distribution du guide à un (1) pour cinq (5) étudiants.

Cependant ce qui importe ce n'est pas tellement le nombre de guides mis en circulation mais bien l'usage qu'on en fera.

A une époque où l'on parle abondamment de projets éducatifs, de renouveau pédagogique, de relations de réciprocité cet instrument de réflexion tombe à point. Il pourrait devenir, si on s'en donne la peine, l'instrument privilégié dans l'amélioration des rapports entre administrateurs, parents, professeurs et étudiants.

Ainsi il reviendra à ceux qui auront à engager des discussions autour de ce sujet, de prendre conscience de la nécessité de s'asseoir à la même table pour échanger leur point de vue respectif si on ne veut pas qu'un des groupes d'intervenants évolue au dépens des autres.

Eric LeBel

MAISON À VENDRE



Maison ancestrale restaurée, pièces sur pièces, 55' x 24', foyer central en pierre, planchers et boiseries en pin, terrain 15,000 pi. ca. au bord de la mer, Ste-Luce.
Si intéressé, appeler à 723-6662.

Nous sommes en affaires pour y rester!

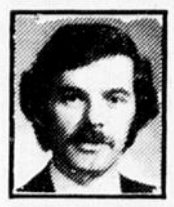
Une rumeur dénuée de tout fondement circule voulant que nous fermions nos portes prochainement.
Rien n'est plus faux! Nous désirons informer notre vaste clientèle et la population que nous sommes en affaires pour y demeurer et pour assurer à nos clientes et clients l'excellent service professionnel et responsable qui a fait notre réputation enviable depuis vingt ans.

Merci de votre bienveillante compréhension.

Gilberte Duchesne, propriétaire.

SALON DE LA Fourrure

La Grande Place, Rimouski 724-4481



face à face avec Alain Marcoux

La participation du public et du bénéficiaire

Voici les principaux changements que nous apportera la Loi 25. Le bénéficiaire de services n'est actuellement pas ou peu informé quant à la nature des services qu'il reçoit et quant aux coûts que ces services représentent, et pour lesquels il est imposé. Il est donc important, d'une part, de l'amener à concevoir les services de santé comme des biens de consommation à utiliser à bon escient et, d'autre part, de lui permettre d'exercer ses responsabilités en lui fournissant une information plus complète et des meilleures possibilités d'implication.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs moyens ont été élaborés.

1. A partir d'un certain niveau de consommation de services de santé, la R.A.M.Q. transmettra aux bénéficiaires le relevé cumulatif des services reçus par ces derniers, cette information ayant pour but de les renseigner sur le coût des services dont ils auront bénéficié. Cette sensibilisation du bénéficiaire permettra également de véhiculer l'idée que gratuité n'est pas nécessairement synonyme d'absence de dépenses.

2. Dans une perspective d'humanisation des soins, des comités de bénéficiaires seront créés à l'intérieur des centres hospitaliers de soins prolongés et des centres d'accueil. Cette mesure associera les bénéficiaires à la vie de l'établissement en leur permettant de s'y impliquer, d'y participer, et de faire correspondre les conditions d'hébergement à leurs besoins en terme de qualité de vie. Ce comité sera assuré d'une représentation sur le conseil d'administration de l'établissement, permettant ainsi l'expression des besoins et des attentes des bénéficiaires.

Ces comités de bénéficiaires ont pour fonctions de défendre les intérêts collectifs ou individuels des bénéficiaires auprès des autorités compétentes, de participer à l'organisation des loisirs dans l'établissement et de renseigner les bénéficiaires sur l'administration générale de l'établissement.

3. Sur chaque conseil d'administration d'établissement, un représentant d'organismes bénévoles de santé ou de services sociaux, reconnus par les C.R.S.S.S., sera aussi présent de façon systématique, toujours afin d'assurer une participation accrue du public.

4. Sur chaque conseil d'administration des conseils de santé et des services sociaux (C.R.S.S.S.), on assurera une meilleure représentation de la population en y intégrant un représentant d'organismes bénévoles de santé et de services sociaux, reconnus par le C.R.S.S.S.

5. Des usagers continueront à siéger au sein des conseils d'administration des C.L.S.C. et des C.S.S. dont les programmes sociaux, en constante évolution, se doivent de correspondre de très près à la réalité du milieu.

A votre service,
Alain Marcoux, député de Rimouski et
Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement
148 Saint-Barnabé, ch. 201, Rimouski, G5L 3E4
722-6077

DE LA VOLAILLE AU MENU?

Dinde farcie? Poulet rôti? Coq au vin?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteilles par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.

Bordeaux A.C. (rouge) 750 ml prix S.A.Q. $5.40

L'Escale 750 ml prix S.A.Q. $3.85

Nuit de la St-Jean, Beaujolais A.C. 750 ml prix S.A.Q. $5.70



...Et rappelez-vous: la modération a bien meilleur goût.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

Accoucher ou se faire accoucher?

Par Marie Gauthier

Saviez-vous qu'aujourd'hui, on peut demander que son enfant naisse dans les conditions qu'on imagine. Plusieurs femmes l'ignorent. Elles l'apprennent une fois sorties de l'hôpital après leur accouchement.

La médecine moderne, dite déshumanisée, n'encourage pas la femme enceinte à exprimer ses idées. En complète confiance au médecin, celle-ci vient à oublier qu'elle est la première responsable de son enfant. La grossesse avance sans qu'on ait discuté de la façon d'accoucher. Le grand jour arrive, le couple est déçu. La mère n'a pas eu la chance d'écouter ses pulsions naturelles, tout le monde la commandait, impossible de se détendre.

Bien sûr, il ne faut pas généraliser. Chose certaine, une situation semblable se produit très souvent. Que ce soit à cause de la gêne et de la passivité des parents, ou parce que le professionnel manque d'ouverture d'esprit et de polyvalence, il existe effectivement une lacune au niveau de la communication. Les jeunes médecins obéissent à leur formation universitaire. Les besoins réels de la femme enceinte diffèrent de ce qu'on a pu leur enseigner. Malgré cela, ils craignent la pratique d'autres méthodes obstétricales qui pourraient leur coûter cher en cas d'échec!

Les cours prénataux et les rapports avec l'enfant à l'hôpital ne répondent pas non plus aux attentes véritables du couple. La femme apprend pendant sa grossesse à contrôler son corps au détriment de son esprit. La précipitation du personnel bien intentionné, présent au moment de l'accouchement, se réflète sur le comportement du couple qui ne parvient pas à devenir maître de l'événement qu'il "engendre". La responsabilité de l'enfant une fois né, revient maintenant à l'infirmière. Pour ne pas paraître quémandeuse ou parce que personne ne l'a avisé de ses droits, la mère ne manifestera pas, par exemple, son désir de baigner son bébé elle-même dans sa chambre. Cette abstinence peut également être due au fait qu'elle se croît incapable de faire aussi bien que l'infirmière. Quand il s'agit d'un enfant prématuré, la responsabilité de l'enfant reste plus longtemps celle des professionnels. L'attachement pour l'enfant sera retardé, l'instinct d'appartenance n'est pas aussi fort qu'on le pense. Plus vite le contact constant avec le nouveau-né s'établi, plus le père et la mère se sentiront "les responsables" de l'être humain qu'ils ont mis au monde. Sans quoi l'éducation de ce dernier risque d'être lui-aussi confié aux professionnels en la matière, les enseignants! Les rapports professeurs-élèves se distingueront toujours de l'amour parents-enfants, d'où l'apparition chez ces jeunes, de problèmes sociaux-affectifs plus ou moins graves.

Si la femme sait qu'elle a raison de souhaiter une quelconque méthode d'accouchement, si elle ose le demander, si le médecin l'écoute, si les infiières collaborent, alors, l'accouchement se révèlera comme l'aventure la plus extraordinaire à vivre pour un couple.

Bien sûr, il y a du chemin à faire. D'abord, il faudra démystifier les images de la femme idéale, forte et silencieuse et celle de l'homme nerveux, simple accompagnateur! Arrêter de considérer la grossesse comme une maladie! Démentir l'inflexibilité des services offerts dans les hôpitaux! Les femmes devront être éduquées à leur autonomie. Ainsi elles en apprendront davantage sur les méthodes douces en thérapie corporelle pour l'accouchement naturel, sur le pouvoir positif du mental, sur les chambres de naissances, etc.

Vous avez la puce à l'oreille? Vous aimeriez en savoir plus long et même participer à l'amélioration des conditions d'accouchement? Vous êtes de celles qui souhaitent ne jamais avoir à dire: "La prochaine fois, je saurai!"? Dans ce cas, appelez donc au département de santé communautaire, on sera bien content de vous répondre!

iMarie Gauthier

OFFRE D'EMPLOI

D.G.

L'EMPLOYEUR:
La Corporation du Festival d'Automne de Rimouski Inc.

LE POSTE:
Directeur Général

LA FONCTION (SOMMAIRE)
Sous l'autorité du conseil d'administration et/ou du conseil exécutif le directeur général voit à la bonne marche administrative de la corporation, collabore à la planification de son programme d'activités et de festivités annuelles, en coordonne la préparation et la réalisation et en assure le contrôle qualitatif et financier.

LES EXIGENCES GENERALES:
*Formation universitaire dans une discipline appropriée et/ou expérience pertinente;
*Expérience de coordination d'activités analogues;
*Grande disponibilité.

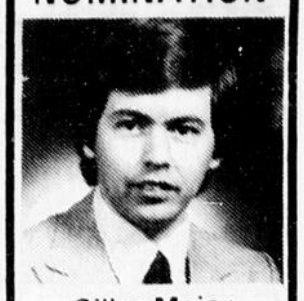
LES EXIGENCES SPÉCIFIQUES:
*Démontrer des qualités certaines pour le travail d'équipe;
*Etre doué d'un certain doigté pour les relations humaines;
*Avoir développer un esprit collectiviste;
*Jouir d'une grande facilité d'adaptation à tous les niveaux;
*Etre apte à faire preuve d'initiative et de sens pratique;
*Communiquer efficacement et avoir le sens de l'à-propos;

LA RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience.

LA DATE LIMITE:
Le 18 décembre 1981 à 17h00

L'ADRESSE:
Le Comité de Sélection/Poste de Directeur Général,
Corporation du Festival d'Automne de Rimouski Inc.
Casier Postal 338,
Rimouski, Québec
G5L 7C3

NOMINATION



Gilles Major

M. Pierre Y. Pelland, vice-président à l'Expansion des affaires de la maison Tassé & Associés Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Gilles Major, B. A.A. à titre de représentant en valeurs mobilières à la nouvelle succursale Tassé sise au 168 est, rue St-Germain à Rimouski.

Originaire de Murdochville et gradué en Administration de l'UQAR, Gilles Major a suivi avec succès les cours de l'Institut canadien des valeurs mobilières, le cours portant sur les options, ainsi qu'un entrainement au siège social des Tassé à Montréal et est maintenant en mesure d'offrir aux investisseurs de la région tous les services d'une maison de courtage entièrement intégrée.

Tassé & Associées Limitée, membre des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, a été fondée en 1967 et opère des succursales dans dix des principales villes du Québec.

On peut rejoindre monsieur Major en composant le 722-9393.

À VENDRE

Boutique dans un Centre Commercial dans le domaine de l'esthétique et du parfum.

Pour informations:

724-9232

EXPO-VENTE **EXPO-VENTE**

EXPO-VENTE

La Coopérative d'Artisanat de Sacré-Coeur tient son exposition de Noël, le 4 (soir) 5-6 décembre de 10h00 a.m. à 10h00 p.m. à la Chanterelle de Sacré-Coeur.

Venez voir nos suggestions de cadeaux.

Il nous fera plaisir de vous servir

EXPO-VENTE **EXPO-VENTE**

TRUST GENERAL DU CANADA

NOMINATION



Jacques Goudreault

Monsieur Jean-Louis Hamel, vice-président senior, services financiers et succursales du Trust Général du Canada, annonce la nomination de monsieur Jacques Goudreault au poste de vice-président adjoint, succursales.

Pour un cadeau de Noël qui sera apprécié... Pensez à une poterie

(Toutes les pièces sont au prix de l'atelier).



Les poteries Léonard Marquis

maintenant disponible au

Syndicat de Rimouski

38 St-Germain Est



pour les femmes qui exigent d'un parfum qu'il soit un peu plus que mystérieux: une présence que l'on n'oublie pas. Parfums, eau de toilette, bain moussant, lait pour le corps, savon désodorisant.

Vous le trouverez en exclusivité à votre parfumerie-esthétique-électrolyse-massothérapie.

La Cave De Beaute Enr.

pour vous deux

100 ouest St-Germain
Rimouski 723-3350-58-65

nécrologie

ALGERSON

A La Rédemption, le 16 novembre est décédé à l'âge de 66 ans et 10 mois, M. Roland Algerson, époux de Dame Gloria Morissette, demeurant à La Rédemption autrefois de Price. Le service a été chanté en l'église de Price.

BERGER

A l'hôpital de Rimouski le 14 novembre est décédée à l'âge de 89 ans et 3 mois, Dame Marie Arthémise Berger, épouse de Feu Fabien Bérubé demeurant au 84, 7ième Avenue à Saint-Fabien. Le service a été chanté en l'église de St-Fabien.

BOUDRIAS

A Matane, le 15 novembre est décédée à l'âge de 67 ans 5 mois, Dame Marie-Louise Boudrias, épouse de Arsène Lévesque demeurant à Matane. Le service a été chanté en l'église St-Jérome.

BOUILLON

A St-Narcisse, le 17 novembre est décédé à l'âge de 42 ans M. Léonce Bouillon fils de feu Alphonse Bouillon et Feue Dame Marie Des Anges Ross, demeurant à Montréal et autrefois de St-Anaclet. Le service a été chanté en l'église de St-Anaclet.

COTE

A l'hôpital Notre-Dame du Lac le 17 novembre est décédé à l'âge de 75 ans M. René Coté époux de Marie Laplante demeurant à Dégelis et autrefois de Lac des Aigles. Le service a été chanté en l'église de Lac des Aigles.

DUBÉ

A l'Isle-Verte le 18 novembre est décédée subitement à l'âge de 70 ans 6 mois, Dame Marie Dubé, épouse de Feu David Charron demeurant à l'Isle-Verte. Le service a été chanté en l'église de l'Isle-Verte.

DUFOUR

A l'hôpital Enfant Jésus de Québec, le 16 novembre est décédé à l'âge de 48 ans M. Rodrigue Dufour, époux de Dame Lisette Jalbert, demeurant à Fermont et autrefois de St-Gabriel de Rimouski.

GAGNON

A Gagnonville, le 16 novembre est décédé accidentellement à l'âge de 59 ans 6 mois, M. Roger Gagnon, fils de M. & Mme Pierre Gagnon demeurant à Gagnonville. Le service a été chanté en l'église de Lac au Saumon.

McDONALD

A Rimouski, le 19 novembre est décédé accidentellement à l'âge de 23 ans, Hans McDonald, fils de Maurice McDonald et Dame Eléonore Meunier demeurant au 248 Parent Nord, à Sainte-Odile. Le service a été chanté en l'église de Ste-Odile.

ROY

A l'hôpital le 14 novembre est décédé à l'âge de 91 ans et 1 mois, M. Joseph Henri Roy, époux de Dame Marie Anna Fortier demeurant à Sayabec et autrefois de Sainte-Jeanne d'Arc. Le service a été chanté en l'église de Ste-Jeanne d'Arc.

SIROIS

A l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 14 novembre est décédé à l'âge de 68 ans 7 mois, M. Auguste Sirois, époux de Dame Ernestine Pettigrew demeurant à l'Isle-Verte. Le service a été chanté en l'église de l'Isle-Verte.

LA **Great-West**
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

CHEF DE GROUPE

Endroit: Rimouski
Requis:
Etre un assureur-vie compétent
Avoir de l'enthousiasme
Avoir le goût de faire carrière dans la gérance
Communiquez avec:

M. Maurice Cloutier A.V.A.
Directeur de succursale
4, Place Québec, suite 401
Québec G1R 4X3
(418) 529-6217

CAMIONNETTE A VENDRE

Camionnette "Crew Cab" G.M.C. 1975 - ¾ Tonne - environ 50,000 milles Moteur V8 350 p.c. - Transmission 4 vitesses - Servo direction - Boite 98" x 27" x 65" - radio A.M. - radio C.B. 40 canaux - 4 pneus super traction XM presque neufs (janv. 81) - 1 pneu d'urgence neuf - radiateur neuf (juil 81) batterie Millard RC-74 neuve.

Peut-être examinée dans la cour du Laboratoire Océanologique de Rimouski 310 des Ursulines, Rimouski.

Téléphone 724-1650
S.V.P. faire vos soumissions par écrit.

DEMANDE DE PROPOSITION

Avis Public

Est donné par les présentes que la Corporation Municipale de Ste-Blandine demande des propositions pour un projet de construction d'un Hôtel de Ville et garage municipal.

Les propositions seront reçues jusqu'à lundi le 7 décembre 1981 à 19.30 heures.

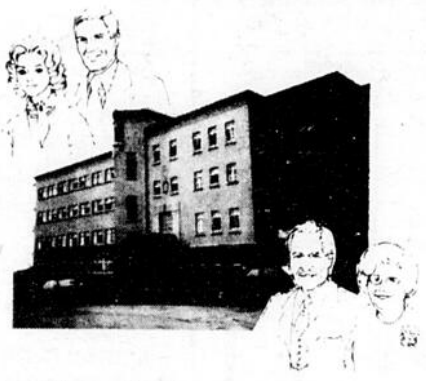
Les intéressés pourront se procurer le devis descriptif au bureau de la Corporation Municipale, situé à 2 rue du Collège Ste-Blandine, aux heures habituelles de bureau.

L'ouverture des propositions aura lieu à la salle municipale à 2, rue du Collège le lundi 7 décembre 1981 à 19.30 heures.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

La Corporation Municipale de Ste-Blandine.
Par Yves Brisson, sec.-trés.

La Résidence Toussaint-Cartier



où vieillir...c'est

REVIVRE!

Vous recherchez un beau logement, vous désirez demeurer autonome plus longtemps, n'être pas à la charge de personne, revivre plus intensément au lieu de vieillir dans l'isolement.

Recevez dès maintenant votre logement, il en reste encore à l'épreuve du feu, du bruit, des soucis, de l'ennui.
Vivez heureux dans de grands espaces où les personnes de tous âges trouvent leur satisfaction.

Visitez de 9 à 17 heures
la résidence Toussaint-Cartier
280, rue Belzile,
Rimouski, 723-0611.

Salle à manger
Salle de réunion
Divertissement
Sécurité
Services multiples

Il nous reste encore une dizaine de beaux appartements à louer

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Rimouski
No: 100-05-000352-812

L'IMPÉRIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 1080, Côte du Beaver Hall, suite 1630 cité et district de Montréal (Québec), demanderesse, contre JOCELYN CÔTÉ, domicilié au 676, rue Des Buissons, Pointe-au-Père, district de Rimouski (Québec), défendeur, et le RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE RIMOUSKI, mis en cause.

Le lot numéro QUATRE-VINGT-ONZE de subdivision de numéro TRENTE-QUATRE (34-91) au Cadastre Officiel de la Paroisse St-Germain de Rimouski. Municipalité de Pointe-au-Père avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 10 425,00$, soit 25% de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplie par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, lequel montant devra être payé au shérif, en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, au 320, rue Saint-Germain est, à Rimouski, province de Québec, le vingt-septième jour de janvier 1982 à QUATORZE heures.

Le Shérif-adjoint
Annette Blais

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Rimouski, le 24 novembre 1981.

LES PRE-ARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

POURQUOI



laisser vos proches prendre une décision plus que difficile, alors qu'ils sont pressés par le temps, et bouleversé par l'émotion.

Décidez vous-même des modalités de nos services, au moyen des pré-arrangements.

Les pré-arrangements, c'est la formule moderne de prévoir l'imprévu, et de régler les problèmes que soulève l'étape ultime de l'existence. Voilà sans doute pourquoi le plus en plus de gens l'adoptent.

BISSONNETTE & FRERE

125, Ave St-Louis
Rimouski
G5L 5P9

1624, Blvd. Jacques-Cartier
Mont-Joli
G5H 2W3

Un simple appel, ou encore une visite à nos bureaux, nous vous fournirons toutes les informations.



Agnès Proulx a ses affaires bien en main.

Comme elle, vous trouvez-vous soudainement seule dans la vie? Ce n'est pas facile et s'il faut en plus prendre une foule de décisions financières importantes...

Si vous manquez d'expérience dans la gestion de vos placements, ou si tout simplement vous voulez l'opinion de personnes expérimentées et désintéressées, venez causer avec un gestionnaire-conseil du Trust Général.

Téléphonez à Gilles Giraldeau, M.I.C.F., directeur-gérant, pour prendre rendez-vous, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit et sans obligation.
Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GENERAL
12, Saint-Germain est, Rimouski (418) 724-4106

LOCAL COMMERCIAL

1 local commercial à louer situé rue St-Germain. Libre immédiatement.
750 pieds carrés.

Informations: 723-4378

en formant en tenant !
Allez! La bonne forme vous ira comme un gant.
PARTICIPACTION

Ville de rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski tiendra, le MARDI, 29 décembre 1981 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, une ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.

Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:

Article 1- Le texte de l'article 14.5 ENSEIGNES est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"Les dispositions des articles 13.1, 13.2, 13.3 et 13.6 s'appliquent sous réserve des dispositions particulières suivantes:

a) Le nombre d'enseignes sur poteau(x) ne peut être supérieur à deux (2).

b) Aucune enseigne sur poteau(x) ne peut avoir une superficie supérieure à cent (100) pieds carrés.

c) La superficie totale des enseignes ne peut excéder deux cents (200) pieds carrés.

Donné à Rimouski, ce trentième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un.

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Ville

PROLONGATION
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Plan de CRÉDIT à 14,2%

APPLICABLE AUX VOITURES ET CAMIONNETTES NEUVES 1981.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire GM participant!

GM ET LE CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT
VOUS AIDENT À FAIRE DE BONNES AFFAIRES

Ventes au détail seulement. Non applicable aux achats ou locations de flottes.

GM Canada

GRATIS

UN COTON OUATÉ

à l'achat d'un jeans
ou d'un velours à prix régulier
au

PENTAGONE



Rimouski Rivière-du-Loup Sept-Iles Port-Cartier Matane Mont-Joli

Jeanius® Jeans

UN JEANIUS POUR NOËL, ÇA FERAIT PLAISIR!